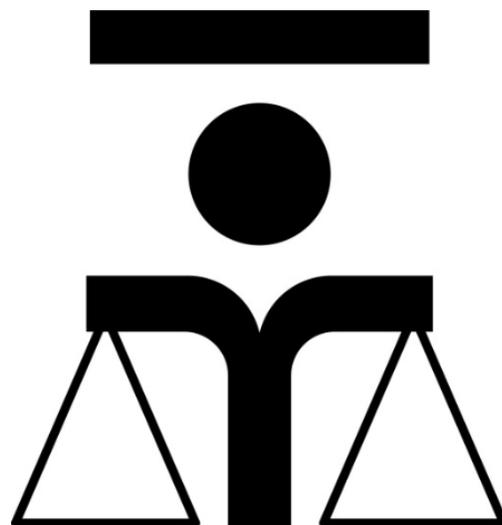


**Rapport annuel**  
des activités du Centre  
**communautaire**  
juridique de  
**MONTREAL**



**2016-2017**





**RAPPORT ANNUEL DES  
ACTIVITÉS DU CENTRE  
COMMUNAUTAIRE  
JURIDIQUE DE  
MONTREAL  
2016-2017**



# TABLE DES MATIÈRES

Le mot de la directrice générale	I
Déclaration de la directrice générale adjointe et du secrétaire corporatif	II
Faits saillants et principaux résultats	1
Présentation du Centre communautaire juridique de Montréal	5
<i>Le Plan stratégique 2013-2017: résultats 2016-2017</i>	9
Mesures de développement durable	32
Obligations découlant de la <i>Déclaration de services aux citoyens</i>	33
Rayonnement et implications des avocats	34
Prochain exercice	43
Liste des implications des avocats auprès des organismes communautaires et autres associations	44
Annexe I: statistiques de la demande d'aide juridique, contributif et gratuit	51
Annexe II: statistiques de la demande d'aide juridique, contributif	54
Annexe III: statistiques du service provincial de garde téléphonique	56
Annexe IV: activités médiatiques 2016-2017	57

## Le mot de la Directrice générale

Je vous présente le rapport annuel du Centre communautaire juridique de Montréal (ci-après nommé le CCJM) pour l'exercice 2016-2017. Nous en sommes à la dernière année de réalisation de notre plan stratégique et je constate que nous sommes plus alignés que jamais sur nos priorités stratégiques. Si j'avais à résumer le rapport annuel du CCJM en trois mots, je choisirais, cette année, les mots suivants: Fierté, Engagement et Accessibilité.

Si les années passées ont été consacrées à la préparation du virage Expérience Client, l'année 2016-2017 a été l'année de l'appropriation de notre nouvelle vision du service à la clientèle. J'ai constaté avec fierté que nos employés sont engagés à offrir une expérience client de grande qualité et qu'ils sont ouverts et créatifs pour trouver les meilleurs moyens de le faire. Ensemble, nous compléterons bientôt ce virage visant à nous assurer que nos clients soient satisfaits de notre nouvelle approche.

Le CCJM a continué à offrir des services juridiques accessibles adaptés aux besoins de nos clients. Nous avons maintenu notre partenariat avec la Clinique juridique itinérante et en avons développé un avec la Clinique l'Actuel en participant à la Clinique juridique La 1ère ligne. Ces partenariats nous permettent de répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables.

L'arrêt R. c. Jordan et l'arrivée massive de migrants à la frontière canado-américaine nous ont amené à revoir la répartition de nos ressources au sein du CCJM. Ainsi, nous avons ajouté des postes temporaires d'avocats au Bureau d'aide juridique Droit criminel et pénal et au Bureau d'aide juridique Droit de l'immigration pour mieux répondre à la demande de nos clients.

Nos avocats sont engagés dans la communauté. Cette année, ils ont participé à la mise sur pied du Protocole d'intervention lavallois en santé mentale et au maintien de plusieurs programmes en lien avec la Cour municipale de la Ville de Montréal et la Cour du Québec. Plusieurs ont participé activement aux travaux des comités des Barreaux du Québec et de Montréal, d'autres ont agi comme administrateurs d'organismes communautaires ou comme conférenciers. Plusieurs avocats ont travaillé sur des dossiers longs et complexes. Deux d'entre eux ont des appels pendants devant la Cour suprême du Canada, deux autres ont piloté un dossier devant les assises et deux ont accepté de prendre charge des dossiers sous le chapitre III de notre Loi. Nos avocats prennent en charge quotidiennement des dossiers qui ont un impact majeur dans la vie de nos clients et le font avec compétence, fierté et détermination.

Enfin, nos employés sont engagés à améliorer leur qualité de vie au travail. Après le sondage administré l'an dernier, nous avons consulté nos employés. Ils nous ont proposé des moyens simples, concrets et réalistes pour améliorer la qualité de vie au travail. Nous consacrerons des énergies au cours de la prochaine année pour implanter ces moyens.

À la lecture du rapport qui suit, vous constaterez à quel point j'ai de quoi être fière de diriger une équipe aussi engagée à offrir des services juridiques accessibles et de grande qualité à nos clients, à faire rayonner le CCJM pour faire entendre la voix de nos clients et à améliorer sa qualité de vie au travail.

**Me Stéphanie Archambault**  
**Directrice générale**

## LA DÉCLARATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET DU SECRÉTAIRE CORPORATIF

La fiabilité des résultats et les renseignements contenus dans le rapport annuel des activités sont sous la responsabilité de la directrice générale adjointe, Me Dominique Garant. Le présent rapport annuel des activités a été confectionné par le secrétaire corporatif en collaboration avec la direction générale.

Afin d'assurer l'atteinte des objectifs du CCJM et la fiabilité de l'information et des résultats, des systèmes de contrôle interne ont été maintenus tout au long de l'exercice financier.

À notre connaissance, le rapport annuel des activités 2016-2017 décrit fidèlement la mission, la vision, les valeurs, la structure organisationnelle et les ressources du CCJM. Il fait état des objectifs, des cibles, des indicateurs et des résultats obtenus en 2016-2017 au regard du plan stratégique 2013-2017, des engagements de la déclaration de services aux citoyens, des mesures de développement durable et des résultats relatifs aux exigences législatives affectant le CCJM.

À notre avis, les données et renseignements présentés dans ce rapport annuel des activités sont fiables et correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2017.

---

**Me Dominique Garant**  
Directrice générale adjointe

Montréal, le 19 mai 2017

---

**Me Gilles Trudeau**  
Secrétaire corporatif

Montréal, le 19 mai 2017

## LES FAITS SAILLANTS ET LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

Cette section présente les principales réalisations du CCJM en 2016-2017

### FAITS SAILLANTS CONCERNANT L'ADMINISTRATION DE LA LOI

Le CCJM a mis en place dans la dernière année de nombreux outils et moyens visant à assurer l'administration rigoureuse de la Loi sur l'aide juridique et sur la prestation de certains autres services juridiques. À ce titre, le CCJM a participé à l'élaboration de la Politique de documentation de la demande d'aide juridique de la Commission des services juridiques et a veillé à la mise à jour des directives du Comité d'uniformisation du traitement de la demande d'aide juridique. De plus, un nouveau processus de vérification interne de la demande d'aide juridique a été instauré.

#### Enjeu I

##### UNE ORGANISATION FAVORISANT L'ACCÈS À LA JUSTICE

###### *Service à la clientèle*

Les travaux relatifs au service à la clientèle ont atteint un point culminant en octobre 2016 alors que, pour une première fois, tous les employés du CCJM ont participé à une journée de formation et de consultation autour de ce thème. Le fruit de cette journée a été l'adoption d'une série de normes visant à assurer à nos clients un service accessible, compétent et adapté à leur besoins. Tous les bureaux et points de service seront sollicités en 2017-2018 afin de respecter notre Charte du client et de mettre ces normes en pratique.

###### *Demande d'aide juridique*

En 2016-2017, 78 223 demandes d'aide juridique ont été traitées par les équipes du CCJM. De ce nombre, 59 813 demandes ont été acceptées. Les avocats du CCJM ont pris charge de 26 677 demandes alors que les avocats de pratique privée ont assumé 33 136 mandats. 2016-2017 marque une première année de hausse de la demande après deux années consécutives de baisse. Quant aux demandes admises sous le volet contributif, elles sont en baisse cette année par rapport à 2015-2016, ce qui s'explique par la bonification récente des barèmes d'admissibilité gratuite consentie par le gouvernement en 2016.

###### *Initiatives favorisant une justice adaptée*

Le CCJM a déployé cette année le Protocole d'intervention lavallois en santé mentale à la Cour du Québec de Laval, en collaboration avec le Service de police de Laval et l'Hôpital Cité-de-la-santé. L'objectif de ce protocole est notamment de limiter les stigmates associés au passage dans le système judiciaire ainsi que de favoriser l'accès rapide aux services et aux soins pour les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale. La directrice générale, Me Stéphanie Archambault, a d'ailleurs participé à une conférence de presse en compagnie de la ministre de la Justice lors du lancement du protocole.

###### *Droit criminel et pénal*

L'année 2016 a été marquée par les bouleversements occasionnés par l'arrêt R. c. Jordan, 2016 CSC 27 [2016] 1 R.C.S. 631. Pour les équipes du BAJ Droit criminel et pénal, l'impact s'est fait sentir tant dans la pression sur les agendas des criminalistes que dans le traitement accéléré de la demande d'aide juridique. Ceci dit, de nouveaux processus ont vu le jour et ces façons de travailler auront un impact positif bien au-delà de la réponse aux impératifs de l'arrêt Jordan :

- Signature d'un protocole d'interrogatoire au préalable tenant lieu d'enquête préliminaire de la Cour du Québec à Montréal



- Mise en place de comparutions par visioconférence des personnes détenues aux établissements de détention Bordeaux et Rivière-des-Prairies

Soulignons aussi que Me Dahlia Gaiptman et Me Charles Benmouyal ont reçu des mandats de représenter des personnes sous le Chapitre III de la Loi sur l'aide juridique. Finalement, Me Yves Gratton a demandé la permission d'appeler d'un jugement de la Cour d'appel du Québec à la Cour suprême du Canada sur la constitutionnalité des suramendes compensatoires.

### *Droit civil et familial*

Les avocats du CCJM ont innové en présentant un nouveau protocole de fonctionnement dans le traitement des demandes de service d'homologation d'une entente modifiant une ordonnance judiciaire lorsque deux centres locaux d'aide juridique sont sollicités par les parties. Le nouveau protocole a été adopté par tous les centres d'aide juridique, ce qui assure un traitement plus efficace de ces demandes et une meilleure uniformité dans la prestation des services.

Un projet pilote de spécialisation en droit administratif aux Bureaux Sud-Ouest et Montréal-Nord a aussi été implanté afin de mieux servir notre clientèle. Ce projet vise à concentrer notre expertise au sein d'une équipe et de bureaux précis.

Notons aussi que Me Nataly Gauvin représente un client intimé à la Cour suprême du Canada dans une affaire de fautes collectives et de responsabilité individuelle.

### *Droit de l'immigration*

Un avocat ayant comme mandat de représenter des personnes détenues a été ajouté à l'équipe du Bureau Droit de l'immigration afin de répondre à l'augmentation de la demande.

## **Enjeu II**

### **UNE ORGANISATION DYNAMIQUE ET RAYONNANTE DANS LA SOCIÉTÉ**

---

#### *Du rayonnement pour le CCJM*

De nombreux avocats du CCJM ont été reconnus pour leur excellence en 2016-2017 :

- Le prix Linda Guillemette a été remis à Me Julie Charlebois et Me Louise Deschênes du BAJ Laval pour la mise en place du Protocole d'intervention lavallois en santé mentale
- Le prix de Justice imaginative a été accordé à la Société Élizabeth Fry, dont Me Gilles Trudeau est le président du conseil
- Me Karine Giguère a été nommée juge à la Cour du Québec, chambre criminelle et pénale à Montréal
- Une fête a été organisée par la Cour municipale de la Ville de Montréal pour souligner le départ à la retraite de Me Jocelyn Giroux et souligner sa contribution au PAJ-SM
- Me Charles Benmouyal a été conférencier à l'Association Canadienne des juges des cours provinciales
- Me Christiane Lalonde et Me France Marchetti ont été conférencières à l'Institut national de la magistrature
- Me Aline Quach a fait l'objet d'un reportage sur sa carrière d'avocate originaire d'une communauté culturelle – AJBM
- Me Gilles Trudeau a été conférencier auprès d'une délégation française de magistrats, procureurs de la République et de juges d'application des peines au sujet du PTTCQ
- Une entrevue a été réalisée avec Me Marie-Andrée Fogg lors d'un reportage à l'émission Banc public – Télé-Québec

De plus, certains avocats ont obtenu des postes d'importance :

- Nomination de Me Daniel LaFrance, anciennement du CCJM, au poste de vice-président de la CSJ
- Nomination de Me Richard La Charité, anciennement du CCJMe, au poste de secrétaire de la CSJ
- Nomination de Me Marie-Claude Marcil au poste de directrice déléguée au Comité de révision de la CSJ
- Nomination de Me Isabelle Allard au poste de directrice générale adjointe du CCJRS



### *Prendre une part active dans l'évolution de la société, du système de justice et dans la défense des droits de nos clients*

Le 31 octobre 2016, le CCJM a fait parvenir une lettre au ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada, l'Honorable Ralph Goodale. Cette communication s'inscrivait dans le cadre d'un processus de consultation nationale visant la réforme de la détention en immigration sur 3 axes: politiques, infrastructures et alternatives à la détention. Cette lettre exprimait entre autres notre position officielle sur la détention des enfants et des personnes souffrant de santé mentale, ainsi que sur la volonté du ministre de tenir des audiences par visioconférence.

En novembre 2016, le CCJM a donné son appui officiel à la "Campagne mondiale pour mettre fin à la détention des enfants". Cette campagne regroupe 100 organisations membres et 500 000 sympathisants à travers le monde. Elle est soutenue par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme.

## **Enjeu III**

### **UNE ORGANISATION ATTRAYANTE ET EFFICIENTE**

---

#### *Ressources humaines*

La direction des ressources humaines a restructuré complètement ses services. Cette équipe a notamment réorganisé la façon de gérer les mouvements de personnel (au nombre de 140 mouvements internes cette année) et revu sa stratégie d'accueil et d'intégration de nouveaux employés (58 accueils cette année et 59 départs).

Le CCJM a aussi élaboré un programme de maternité sans danger destiné aux avocates travaillant au Service de garde téléphonique.

#### *Qualité de vie au travail*

En 2015-2016, un sondage sur la qualité de vie au travail a été organisé en collaboration avec HEC Montréal. Au printemps 2016, une tournée des bureaux a eu lieu afin de communiquer et de valider les résultats du sondage. De l'automne 2016 au printemps 2017, quatre groupes de discussion (employés et/ou avocats) ont été animés par Madame Estelle Morin, directrice de recherche, afin de trouver des pistes de solutions pour améliorer la qualité de vie au travail. Par la suite, les résultats de ces discussions ont été transformés en recommandations et présentés à la direction du CCJM.

Le CCJM a nouvellement mis sur pied un Comité de prévention du harcèlement psychologique. Les membres du Comité ont tous été nommés et la première rencontre est prévue en mai 2017. Le but de ces rencontres est de réviser la politique actuelle et de recommander des activités de sensibilisation. Finalement, les avocats ont participé à une enquête nationale sur les traumatismes vécus par les avocats.

#### *Favoriser le développement des compétences*

Les employés et les avocats du CCJM ont bénéficié d'une offre de formation totalisant 158 heures selon le recensement des activités de formation imposé par la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre.

Le CCJM a favorisé le maintien et le développement des compétences des avocats en ayant offert 89.5 heures de formation reconnues par le Comité de formation continue obligatoire (FCO) du Barreau du Québec dans la dernière année. Le CCJM a déposé conformément au Règlement sur la formation continue obligatoire des avocats, une première reddition de compte dans laquelle il a rapporté avoir organisé 110 heures de formation en lien avec l'exercice de la profession d'avocat. Les travaux découlant du sondage sur les besoins de formation des avocats de 2015-2016 se sont poursuivis cette année de sorte que le plan sera dévoilé prochainement.

Une troisième cohorte constituée de 13 avocats et 3 cadres a suivi le programme de 58 heures en gestion de la relève du CCJM à HEC Montréal. Les participants ont tous gradué et reçu leur attestations de formation le 28 avril 2017 dernier en présence de la directrice générale.



### *Changements dans l'équipe de direction du CCJM*

Me José Turgeon a quitté la direction du CCJM pour une retraite bien méritée le 29 avril 2017, le même jour Me Stéphanie Archambault prenait le relai de la direction générale assistée de sa directrice générale adjointe Me Isabelle Allard. Le 25 juillet Me Isabelle Allard est nommée à la direction générale adjointe du CCJ RS et quitte ses fonctions le 26 août 2016.

La direction générale en a profité pour réviser les rôles et responsabilités de la direction générale, de la direction générale adjointe et du secrétaire corporatif après quoi elle a procédé à la sélection d'une nouvelle directrice générale adjointe. Me Dominique Garant est nommée directrice générale adjointe en décembre 2016 et entre en fonction le 5 janvier 2017.

Trois nouvelles directrices et un directeur sont nommés : Me Christiane Lalonde au BAJ Laval, Me Marie-Laure Braun au BAJ Droit criminel et pénal, Me Marie-Ève Corney-Robichaud au BAJ Maisonneuve-Mercier et Me Robert Hamel au BAJ Droit de la jeunesse. Me France Marchetti est nommée directrice par intérim au BAJ Crémazie alors que Me Nathalie Rochon assume l'intérim au BAJ Droit criminel et pénal. Enfin, Mme Katia Normand est nommée directrice des ressources humaines par intérim.



## LA PRÉSENTATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE JURIDIQUE DE MONTRÉAL

### SA MISSION

---

**Assurer l'accès à la justice** aux personnes financièrement admissibles, résidants sur les territoires de Montréal et de Laval, en rendant des services pour faire valoir leurs droits, gratuitement ou avec contribution, dans la mesure prévue par la *Loi sur l'aide juridique et la prestation de certains autres services juridiques*.

**Informers les personnes admissibles** de leurs droits et obligations en développant des programmes d'information.

**Fournir des services** de conseil et de représentation devant les tribunaux.

**Favoriser l'évolution du droit** et contribuer à l'amélioration du système de justice pour tous par la qualité de ses services professionnels et de son expertise quant aux conditions sociales, économiques et juridiques de sa clientèle.

### SA VISION

---

Une organisation dynamique qui se démarque par l'excellence de ses services, privilégie la relation client-avocat et maximise, au bénéfice du client, ses ressources multidisciplinaires, tout en favorisant l'accès à la justice. Son efficacité, sa pertinence et son rayonnement sont favorisés par sa collaboration avec ses partenaires des milieux communautaires et institutionnels.

Un acteur influent qui s'implique dans le débat public sur des questions sociales et juridiques touchant sa clientèle.

Un employeur qui offre des conditions de travail concurrentielles à ses employés, qui favorise un climat de travail sain, stimulant et mobilisateur afin de maximiser l'attraction, la contribution et le développement de ses équipes.

### SES VALEURS

---

Le CCJM encourage ses membres à partager et à promouvoir les valeurs qu'il a faites siennes, à savoir la compétence, le respect, l'esprit d'équipe, l'esprit de service et l'imputabilité.

### SA STRUCTURE

---

#### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les pouvoirs du CCJM sont exercés par son conseil d'administration qui, dans le cadre de sa mission, veille à la saine administration, à l'élaboration des orientations, des objectifs, des politiques du CCJM et à l'embauche du personnel.

Le conseil est composé de douze membres bénévoles, nommés par la Commission des services juridiques, choisis en raison de leur implication au sein de la communauté et de la contribution qu'ils peuvent apporter à la mission du CCJM et à sa bonne gouvernance.

Au 31 mars 2017, ces membres sont :

Me Nicole Parent, présidente  
Me Danièle Roy, vice-présidente  
Me Geneviève Fortin  
Monsieur Pierre Gendron  
Madame Michèle Goyette

Madame Céline Pelletier  
Madame Yvonne Séguin  
Madame Huguette St-Louis  
Monsieur Jean Valiquette

Trois postes sont à combler



## LE SIÈGE SOCIAL

### LA DIRECTION JURIDIQUE

Elle est constituée de la directrice générale, de la directrice générale adjointe et du secrétaire corporatif. Sous l'autorité de la directrice générale, la direction juridique du CCJM voit à la gestion efficace des services et des ressources, à la mise en œuvre des objectifs et orientations mis de l'avant par le conseil d'administration et à la gestion des activités du CCJM lesquels s'exercent au sein des différents bureaux d'aide juridique répartis selon les divers domaines du droit sur l'ensemble du territoire de Montréal et de Laval.

### LA DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

Également sous l'autorité de la directrice générale, la direction des services administratifs et financiers est responsable des activités comptables et financières et voit à la planification administrative.

### LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

La directrice des ressources humaines, qui relève aussi de la directrice générale, participe notamment à l'embauche, à la formation, aux communications, à l'information, à la gestion des dossiers d'invalidité, à la gestion de la paie et à l'organisation du travail. L'ensemble des employés et la direction bénéficient de son expertise.

### LA DIRECTION DES SERVICES INFORMATIQUES

La direction des services informatiques répond à la directrice générale de l'ensemble des services informatiques que le CCJM met à la disposition des employés et des ressources informatiques nécessaires à la prestation des services à la clientèle. Le directeur a pour responsabilités particulières le maintien, la sécurité et le développement des actifs informationnels.

### LES BUREAUX LOCAUX

Ces bureaux sont sous la responsabilité d'un directeur et dispensent l'ensemble des services selon les domaines de droit déterminés par le CCJM. L'un des bureaux est situé à Laval, alors que les onze autres sont situés à Montréal.

Six bureaux œuvrent en matière civile, familiale ainsi qu'en droit social et administratif. Il s'agit des bureaux :

**BAJ Centre-Sud**: une directrice, cinq avocats et huit employés;

**BAJ Côte-des-Neiges**: une directrice, quatre avocats et sept employés;

**BAJ Crémazie**: une directrice, six avocats et neuf employés;

**BAJ Maisonneuve-Mercier**: une directrice, sept avocats et dix employés;

**BAJ Montréal-Nord**: une directrice, sept avocats et dix employés;

**BAJ Sud-Ouest**: une directrice, huit avocats et onze employés.

**BAJ Laval** : Une directrice, onze avocats et treize employés. Ce bureau offre tous nos services juridiques incluant le droit carcéral, mais à l'exception des services en droit de l'immigration.

D'autres bureaux, également situés à Montréal, offrent des services dans les domaines suivants :

**BAJ Droit criminel et pénal**: trois directrices, un coordonnateur des services administratifs, vingt-huit avocats dont huit affectés au Service provincial de garde téléphonique, vingt-sept employés;

**BAJ Droit de la Santé** : une directrice affectée aussi au bureau Droit criminel et pénal, cinq avocats, trois employés;

**BAJ Droit de la jeunesse** : un directeur, onze avocats et neuf employés;

**BAJ Droit de l'immigration**: une directrice, cinq avocats et huit employés;



## PORTRAIT DES RESSOURCES HUMAINES DU CCJM

Le CCJM compte sur les services de 248 personnes pour mener à bien sa mission. Le portrait de notre personnel est à prédominance féminine puisque le CCJM emploie 203 femmes et 45 hommes. 67 employés ont moins de 35 ans, 137 ont entre 35 et 55 ans et 44 ont plus de 56 ans.

Chez les employés, nous comptons 129 femmes et 8 hommes. Les avocats incluant les cadres comptent 74 femmes et 37 hommes.

Le nombre d'années d'expérience moyen des avocats, incluant les remplaçants, est de 13 ans et celui des employés de bureau est de 9 ans.

Le nombre d'années d'expérience moyen des avocats et des employés par bureau s'établit ainsi :

BAJ	Nombre d'années d'expérience des avocats				Nombre d'années d'expérience des employés			
	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Laval	22	24	18	18	20	16	16	15
Centre-Sud	19	17	21	20	12	8	10	10
Droit de la jeunesse	16	15	18	15	16	16	16	19
Droit criminel et pénal	14	12	11	11	14	13	14	8
Maisonneuve-Mercier	14	14	11	11	9	11	8	10
Montréal-Nord	12	10	10	10	15	15	14	13
Côte-des-Neiges	18	16	17	18	11	8	7	9
Crémazie	12	9	14	16	9	7	6	7
Droit Immigration	25	22	23	20	15	12	11	9
Droit de la Santé	17	19	21	13	6	7	5	7
Service de garde	3	3	3	3	13	7	1	1
Sud-Ouest	7	8	8	10	13	9	10	10

## LA CLIENTÈLE DU CCJM

La clientèle demandant l'aide juridique au CCJM varie en fonction des secteurs de services juridiques et en fonction du type de régime d'accessibilité à l'aide juridique pour lequel elle se qualifie. Les deux régimes sont le volet gratuit et le volet contributif. Toutes les demandes d'aide juridique des clients sont traitées par les avocats et la direction avec l'aide des employés du CCJM.

Lorsque les clients demandent les services d'un avocat du CCJM, celui-ci détermine l'admissibilité financière et la couverture du service. Lorsque la demande est acceptée, l'avocat donne les services juridiques requis et couverts par la loi.

Les demandes des clients visant à obtenir les services d'un avocat de la pratique privée sont traitées par nos techniciennes en droit et préposées spécialisées à l'admissibilité. Ces employés sont sous la supervision juridique de leur directeur. Lorsque le directeur accepte la demande, les employés émettent le mandat en faveur de l'avocat.



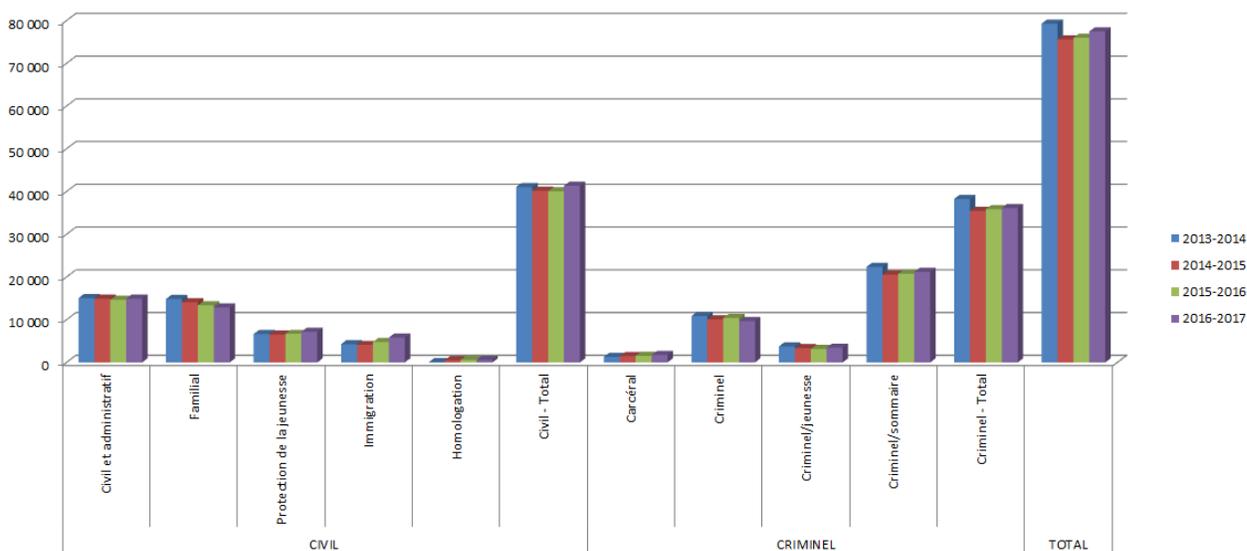
Les employés font la perception des sommes versées au régime du volet contributif et procèdent au recouvrement des coûts de l'aide juridique dans les cas prévus par la loi.

Les relevés statistiques faisant état des activités du CCJM sont joints au présent rapport à l'Annexe I.

Les dossiers traités par les avocats du CCJM sont répartis entre les secteurs d'activités professionnels comme suit :

		Contributif + gratuit			
		Grand total de demandes traitées			
		2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
CIVIL	Civil et administratif	15 063	14 929	14 676	14 905
	Familial	14 868	14 079	13 364	12 837
	Protection de la jeunesse	6 645	6 543	6 690	7 177
	Immigration	4 290	4 106	4 782	5 829
	Homologation	43	496	571	590
	Civil - Total	41 048	40 160	40 087	41 344
CRIMINEL	Carcéral	1 300	1 493	1 545	1 748
	Criminel	10 826	10 077	10 386	9 718
	Criminel/jeunesse	3 757	3 337	3 179	3 460
	Criminel/sommaire	22 362	20 535	20 754	21 190
	Criminel - Total	38 250	35 458	35 884	36 131
TOTAL		79 298	75 618	75 971	77 475

Le total des demandes traitées dans le tableau ci-haut n'inclut pas les demandes en suspens, conditionnelles ni en droit notarial.



Enfin, pour avoir un portrait complet des activités du CCJM, il faut ajouter les résultats du Service provincial de garde téléphonique opéré par les avocats du CCJM au bénéfice du réseau d'aide juridique.

Le tableau des résultats du Service provincial de garde téléphonique est joint au présent rapport à l'Annexe II.



Les résultats présentés dans cette section sont ceux de la quatrième année de mise en œuvre du Plan stratégique 2013-2017 du CCJM. Ce plan présente les priorités du CCJM sur un horizon de cinq années. Il peut être consulté à l'adresse : [www.aidejuridiquedemontreal.ca](http://www.aidejuridiquedemontreal.ca)

En tenant compte de l'environnement dans lequel il évolue, le CCJM a établi trois enjeux principaux et cinq orientations stratégiques.

#### ENJEU I                    UNE ORGANISATION FAVORISANT L'ACCÈS À LA JUSTICE

---

**ORIENTATION I : IMPLANTER, DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR LES NOUVEAUX SERVICES ET L'UTILISATION DU VOLET CONTRIBUTIF**

**ORIENTATION II : MAXIMISER, AU BÉNÉFICE DU CLIENT, NOS RESSOURCES MULTIDISCIPLINAIRES**

#### ENJEU II                    UNE ORGANISATION DYNAMIQUE ET RAYONNANTE DANS LA SOCIÉTÉ

---

**ORIENTATION I : PRENDRE UNE PART ACTIVE DANS L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ, DU SYSTÈME DE JUSTICE ET DANS LA DÉFENSE DES DROITS DE NOS CLIENTS**

#### ENJEU III                    UNE ORGANISATION ATTRAYANTE ET EFFICIENTE

---

**ORIENTATION I : DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE D'ATTRACTION DE TALENTS AFIN D'ASSURER UNE RELEVÉ DE QUALITÉ**

**ORIENTATION II : SUSCITER L'ENGAGEMENT DE NOS EMPLOYÉS**

Au cœur de ces enjeux et orientations se trouve la préoccupation première du CCJM, à savoir de donner accès à la justice aux personnes admissibles à l'aide juridique en leur offrant des services de représentation et de conseils de qualité et adaptés à leurs besoins par des avocats et des employés compétents et dévoués à faire valoir leurs intérêts.



### ORIENTATION I: IMPLANTER, DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR LES NOUVEAUX SERVICES ET L'UTILISATION DU VOLET CONTRIBUTIF

Le Gouvernement a modifié la *Loi sur l'aide juridique et la prestation de certains autres services* pour inclure de nouveaux services en matière familiale. Le Service d'aide à l'homologation des ententes (SAH) est entré en vigueur le 13 octobre 2013 et le Service administratif de réajustement des pensions alimentaires pour enfants (SARPA) a débuté le 1<sup>er</sup> avril 2014. Le CCJM a collaboré avec le réseau d'aide juridique pour assurer la promotion et la mise en œuvre de ces nouveaux services en plus de faire la promotion du régime d'aide juridique et plus particulièrement, celui du volet contributif.

En 2015, l'objectif 1.1.1 a été modifié afin d'étendre la promotion des services SAH et SARPA à tous les services offerts par le CCJM.

Nous notons des effets positifs des moyens mis en place notamment une augmentation du taux de représentation en droit de l'immigration (25%) et en droit du logement (2%). Nous soulignons aussi que des dossiers d'envergure sont pris en charge par nos avocats.

#### 1<sup>ER</sup> AXE D'INFORMATION : INFORMER LA POPULATION

##### Objectif 1.1.1

##### Promouvoir les services à l'aide juridique

##### Moyens d'action :

2016-2017

Maintien et consolidation de l'ensemble des services offerts

Maintien et consolidation de l'offre de services en droit de l'immigration

2015-2016

Accroissement de l'offre de service en matière de logement, immigration, droit de la santé et assises et longue durée en droit criminel

2014-2015

Collaboration avec le réseau d'aide juridique pour l'élaboration et la diffusion de brochures d'information afin de promouvoir les nouveaux services

2013-2014

Promotion du Service d'aide à l'homologation (SAH) et le Service administratif de réajustement des pensions alimentaires (SARPA)

##### Objectif 1.1.2

##### Promotion de tous les services offerts à l'aide juridique

##### Moyens d'action :

2016-2017

Diffusion du matériel promotionnel sur les écrans dans les salles d'attente et sur le site Web

Offre d'au moins 6 séances d'information sur les services offerts

Offre d'au moins 10 séances d'information sur le volet contributif

Réalisation d'une campagne lors de l'augmentation du salaire minimum

Formation des employés et des avocats sur la gestion de la Loi sur l'aide juridique

Partage des expériences lors de la réunion des DG

Formation de tous les nouveaux employés par la secrétaire formatrice

2015-2016

Octroi des mandats spéciaux pour du matériel promotionnel en droit criminel, jeunesse et immigration

Offre d'au moins 6 séances d'information sur les nouveaux services offerts par le CCJM

2014-2015

Préparation d'une documentation type à remettre au client par l'avocat lors de l'obtention d'un jugement en matière familiale

Séances d'information sur les nouveaux services en matière familiale

2013-2014

Mise à la disposition des citoyens d'une information pertinente



**ORIENTATION I: IMPLANTER, DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR LES NOUVEAUX SERVICES ET L'UTILISATION DU VOLET CONTRIBUTIF**

RÉSULTAT			
2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
<p><b>Distribution des encarts de promotion fournis par la CSJ aux partenaires et dans tous les BAJ.</b></p> <p><b>Octroi d'un mandat spécial pour la préparation d'un document type pour la clientèle</b></p> <p><b>Formation de tous les employés au SAH</b></p> <p><b>Information sur le SAH ajoutée aux conférences offertes</b></p> <p><b>Réalisation d'une campagne de presse le 7 janvier 2014</b></p> <p><b>Offre de six séances d'information sur nos nouveaux services</b></p>	<p>Réalisation d'une brochure d'information sur le SAH et le SARPA</p> <p>Brochures distribuées lors de la campagne de promotion, dont celle du Salon Visez-droit</p> <p>Information sur le SAH ajoutée aux conférences</p> <p>Distribution de brochures sur le SAH offertes à tous les clients lors de l'obtention d'un jugement</p> <p>Offre de séances d'information des nouveaux services</p>	<p>En droit du logement : Augmentation du taux de représentation de 4.6% par les permanents</p> <p>En droit de l'immigration Augmentation du taux de représentation de 19% par les permanents</p> <p>En droit de la santé, Augmentation du taux de représentation de 5% par les permanents</p> <p>En droit criminel, assises et longue durée, aucun dossier n'a été référé à la pratique privée en 2015-2016</p> <p>Les mandats spéciaux octroyés ont été réalisés et du nouveau matériel a été élaboré afin de bonifier le site Web et les présentations sur les écrans dans les salles d'attente</p> <p>Présence au Salon de l'immigration et de l'intégration, aux Journées carrière des universités (5) et au Salon VISEZ DROIT</p> <p>Les avocats et employés de chaque bureau ont offerts au moins deux séances d'information sur nos services</p>	<p>En droit du logement : Augmentation du taux de représentation de 2% par les permanents</p> <p>En droit de l'immigration : Augmentation du taux de représentation de 25% par les permanents, création d'un poste permanent en droit de l'immigration</p> <p>En droit de la santé, légère diminution du taux de représentation par les avocats permanents</p> <p>En droit criminel, assises et longue durée : Un dossier assise plaidé Un dossier assise fixé Collaboration à la mise en place du PIL-SM Octroi de 2 mandats à des avocats permanents en vertu du Chapitre III Demande de permission d'appeler à la Cour suprême au sujet de la suramende compensatoire</p> <p>En droit civil : Réponse à une permission d'appeler en Cour suprême dans un dossier de responsabilité civile</p> <p>Collaboration avec la CSJ pour moderniser la Loi sur l'aide juridique de façon à donner plus d'accès à la justice</p> <p>Présence au Salon de l'immigration et de l'intégration, aux Journées carrière des universités (3) et au Salon VISEZ DROIT</p> <p>Offre d'au moins deux séances d'information sur nos services par les avocats de chaque bureau</p>



### ORIENTATION I: IMPLANTER, DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR LES NOUVEAUX SERVICES ET L'UTILISATION DU VOLET CONTRIBUTIF

#### Objectif 1.1.3

Moyens d'action :

#### Accroître l'utilisation du volet contributif

2016-2017  
 Offre d'au moins 10 séances d'information  
 Réalisation d'une campagne lors de l'augmentation du salaire minimum  
 Formation des employés et des avocats sur la gestion de la Loi sur l'aide juridique

2015-2016  
 Offre d'au moins 10 séances d'information sur l'utilisation du volet contributif  
 Réalisation d'une campagne en janvier 2016 lors de l'augmentation des seuils d'admissibilité  
 Formation des employés du BAJ Droit criminel et pénal

2014-2015  
 Offre de séances d'information sur le volet contributif  
 Réalisation de campagne d'information  
 Formation des employés sur la promotion et la gestion du volet contributif

2013-2014  
 Promotion du volet contributif  
 Diffusion de l'information lors des hausses des seuils d'admissibilité

RÉSULTAT			
2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
<p>Offre de 10 séances de promotion du volet contributif, dont 4 auprès des personnes âgées</p> <p>Réalisation d'une campagne de presse du 7 janvier 2014</p> <p>Envoi massif d'un communiqué intitulé « La bonne nouvelle de l'aide juridique » à tous les partenaires sur la hausse des seuils d'admissibilité</p>	<p>Offre de 48 séances de promotion sur le volet contributif</p> <p>Lors de l'augmentation des seuils d'admissibilité, envoi massif d'un communiqué</p>	<p>Présence au SALON DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION</p> <p>Visite dans 6 BAJ par 6 groupes de 12 étudiants de l'Université de Montréal le 27 octobre 2015</p> <p>Visite d'un groupe de 10 étudiants de l'UQÀM le 7 octobre 2015 au BAJ Droit criminel</p> <p>Promotion au Salon VISEZ DROIT 2016</p> <p>Les avocats et employés de chaque bureau ont offerts au moins deux séances d'information sur le volet contributif</p> <p>Conférence de presse tenue le 6 janvier 2016</p> <p>Envoi massif d'infolettres à nos clients et partenaires</p>	<p>Offre de 12 séances d'information sur le volet contributif</p> <p>Promotion du volet contributif lors de la visite de 40 étudiants de l'Université de Montréal dans 4 BAJ le 22 novembre 2016</p> <p>Promotion du volet contributif lors de la visite d'un groupe de 10 étudiants de l'UQÀM le 5 octobre 2016 au BAJ Droit criminel</p> <p>Promotion au Salon VISEZ DROIT 2016</p> <p>Promotion au Salon de l'immigration et de l'intégration</p> <p>Campagne sur la hausse des barèmes d'admissibilité faite le 1<sup>er</sup> juin 2016</p> <p>11 Infolettres transmises faisant la promotion de nos services</p>



		pour les informer de l'augmentation des seuils d'admissibilité à l'aide juridique	
<b>Formation de 100 % des employés du CCJM sur la gestion et la promotion du volet contributif</b>		La formation des employés du BAJ Droit criminel et pénal a été reportée	213 Webinaires suivis par les employés et les avocats  100% des nouveaux employés formés

## ENJEU I UNE ORGANISATION FAVORISANT L'ACCÈS À LA JUSTICE

### ORIENTATION I: IMPLANTER, DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR LES NOUVEAUX SERVICES ET L'UTILISATION DU VOLET CONTRIBUTIF

#### 2<sup>ÈME</sup> AXE D'INFORMATION : IMPLANTER LES NOUVEAUX SERVICES

##### Objectif 2.1.1

##### Définir la structure pour rendre les nouveaux services

##### Moyens d'action :

2016-2017  
Partage des expériences lors de la réunion des DG  
2015-2016  
Partage des expériences lors de la réunion des DG  
2014-2015  
Partage des expériences avec les autres centres du Québec  
2013-2014  
Réunions de direction pour définir la structure des services

##### Objectif 2.1.2

##### Former les employés des bureaux concernés

##### Moyens d'action :

2016-2017  
Formation de tous les nouveaux employés par la secrétaire formatrice  
2015-2016  
Formation de tous les nouveaux employés par la secrétaire formatrice  
2014-2015  
Formations  
2013-2014  
Élaboration d'une formation et du matériel

#### RÉSULTAT

2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
<b>Tenue de réunions de directeurs pour définir la structure des nouveaux services</b>	Tenue des réunions de directeurs de bureau pour partager les expériences afin d'améliorer les services	Tenue de la réunion de directeurs de bureau pour partager les expériences afin d'améliorer les services a été reportée à juin 2016	Une réunion tenue ayant mené à l'adoption d'un protocole SAH pour les dossiers où deux centres régionaux sont impliqués
<b>Implantation des nouveaux services en matière familiale le 10 octobre 2013</b>			
<b>Une fois par année, partage des expériences avec les autres centres du Québec</b>	Une fois par année, partage des expériences avec les autres centres du Québec	Partage annuel avec les autres centres du Québec	Réunion du 1 <sup>er</sup> novembre 2016
<b>Élaboration de la formation et du</b>			



matériel			
Formation de 100 % des employés	Formation des nouveaux employés concernés	100% des nouveaux employés formés	100% des nouveaux employés formés
Modification de la formation 101 en droit familial pour inclure le service SAH			

## ENJEU I UNE ORGANISATION FAVORISANT L'ACCÈS À LA JUSTICE

### ORIENTATION II : MAXIMISER, AU BÉNÉFICE DU CLIENT, NOS RESSOURCES MULTIDISCIPLINAIRES

#### 1<sup>ER</sup> AXE D'INTERVENTION : DÉVELOPPER UNE CULTURE ORGANISATIONNELLE AXÉE SUR LE SERVICE À LA CLIENTÈLE

En 2013-2014, le Comité sur le service à la clientèle a été créé. Il ne regroupait alors que des membres de la direction. Rapidement, les directeurs ont voulu inclure des représentants de tous les secteurs d'activités et compter sur l'implication des employés et des avocats. Au terme de l'année, il est apparu essentiel au comité de dégager un consensus sur la notion de service à la clientèle avant d'élaborer une formation visant l'amélioration du service.

La Direction du CCJM a donc fixé un nouvel échéancier pour assurer la réalisation des autres moyens d'action dans une séquence cohérente et favorisant leur réalisation.

Une réflexion en profondeur a d'abord eu lieu et a mené à l'élaboration de standards organisationnels en matière de service à la clientèle. Ces standards ont été diffusés à l'ensemble des employés et avocats le 21 octobre 2016 lors d'une journée de formation et de discussion rassemblant tous les employés du CCJM (Une première !). Des normes ont été déterminées de concert avec l'ensemble des employés et avocats et les travaux sur les plans d'action ont débuté en février 2017.

##### Objectif 1.1.1

##### Clarifier la notion de service à la clientèle

Moyens d'action :

2016-2017  
Élaboration des standards institutionnels  
Élaboration du plan d'action dans chaque bureau  
2015-2016  
Dépôt du rapport du Comité portant sur les aspects à favoriser le 30 juin 2015  
2014-2015  
Création d'un Comité  
Identification des aspects à favoriser  
2013-2014  
Élaboration d'une formation visant à améliorer le service à la clientèle  
Élaboration des plans d'action propres à chaque bureau à l'égard de la fidélisation de la clientèle

##### Objectif 1.1.2

##### Ajuster le fonctionnement interne selon les choix effectués

Moyens d'action :

2016-2017  
Élaboration des standards institutionnels  
Élaboration de plan d'action dans chaque bureau  
2015-2016  
À compter de janvier 2016, élaboration de plan d'action dans chaque bureau  
Formation à HEC sur le service à la clientèle  
Élaboration d'un plan d'action comportant un échéancier  
Mise en place progressive du plan d'action dans les bureaux



**Objectif 1.1.3**

**Augmenter la satisfaction de la clientèle**

Moyens d'action :

- 2016-2017
- Élaboration des standards institutionnels
- Élaboration de plan d'action dans chaque bureau
- 2015-2016
- Remise du rapport du Comité en juin 2015
- 2014-2015
- Identification des éléments à améliorer relativement au service à la clientèle
- Mise en place des mesures d'amélioration

RÉSULTAT			
2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
<b>Modification du Code d'éthique pour inclure les valeurs d'esprit de services et d'imputabilité</b>	Tourné de présentation du Code d'éthique dans tous les BAJ.	Le Code d'éthique est en application au quotidien dans les activités des employés	Diffusion des normes du service à la clientèle le 21 octobre 2016 lors de la journée de formation de tout le CCJM
<b>Formation d'un Comité de travail sur le service à la clientèle Réflexion amorcée dans certains bureaux sur des mesures de fidélisation de la clientèle.</b>	Élaboration du concept de service à la clientèle  Identification des aspects à favoriser  Formulation des constats sur la qualité du service à la clientèle et dépôt d'un rapport intérimaire au Directeur général le 31-03-2015	Dépôt du rapport final du Comité sur le service à la clientèle  Travail de synthèse sur les recommandations faites par l'équipe de direction  Formation de l'équipe de direction sur le service à la clientèle, l'expérience-client et l'approche-client  Les membres de quatre Comités internes réunis préparent la journée de formation commune sur l'approche-client du 21 octobre 2016	Début des travaux sur les plans d'action des BAJ en février 2017



## ORIENTATION II : MAXIMISER, AU BÉNÉFICE DU CLIENT, NOS RESSOURCES MULTIDISCIPLINAIRES

### 2<sup>ÈME</sup> AXE D'INTERVENTION : PRIVILÉGIER LA RELATION CLIENT-AVOCAT

Cet axe d'intervention étant intimement lié à l'axe 1 : développer une culture organisationnelle axée sur le service à la clientèle, le CCJM a choisi d'unir les moyens d'action de ces deux axes. Ainsi, la vision commune relative à la relation client-avocat a été incluse dans les standards organisationnels du service à la clientèle diffusés le 21 octobre 2016. Des normes quant à la relation client-avocat ont été déterminées et les travaux sur les plans d'action ont commencé en février 2017.

#### Objectif 2.1.1

#### Définir la vision commune de la relation client-avocat

Moyens d'action :

2016-2017  
Diffusion de la vision commune aux équipes  
2015-2016  
Diffusion de la vision commune  
2014-2015  
Élaboration de la vision commune

#### Objectif 2.1.2

#### S'approprier la vision commune

Moyens d'action :

2016-2017  
Diffusion de la vision commune aux équipes  
Élaboration des standards institutionnels  
Élaboration d'un plan d'action dans chaque bureau  
2014-2015  
Élaboration d'un plan de communication  
Mise en place des mesures de fidélisation

### 3<sup>ÈME</sup> AXE D'INTERVENTION : OPTIMISER LA PRESTATION DES SERVICES

Les moyens mis en place en 2014-2015 ont des effets durables et s'intègrent maintenant dans les modes de fonctionnement des bureaux sur le territoire du CCJM. Des enjeux liés à l'optimisation de la direction des ressources humaines nous ont poussés à reporter à 2017 les formations prévues aux moyens d'action.

#### Objectif 3.1.1

#### Assurer une réponse à l'ensemble des besoins juridiques de la clientèle

Moyens d'action :

2016-2017  
Initiation des nouveaux employés à l'ensemble de nos services  
2015-2016  
Initiation des nouveaux employés à l'ensemble de nos services  
2014-2015  
Augmentation de la collaboration entre les bureaux  
2013-2014  
Formation sur les services offerts par le CCJM à l'ensemble du personnel



### ORIENTATION II : MAXIMISER, AU BÉNÉFICE DU CLIENT, NOS RESSOURCES MULTIDISCIPLINAIRES

#### Objectif 3.1.2

**Identifier les zones de complémentarité entre les différents bureaux et champs de pratique et faciliter l'orientation interne**

#### Moyens d'action :

2016-2017  
 Offre d'une formation aux nouveaux employés  
 Mise en place des éléments de mesure pour vérifier l'efficacité des moyens  
 2015-2016  
 Offre d'une formation aux nouveaux employés à l'automne 2015  
 Mise en place des éléments de mesure pour vérifier l'efficacité des moyens  
 2014-2015  
 Création d'un Comité  
 Mise en place de mesures pour faciliter l'orientation interne  
 Formation annuelle destinée aux nouveaux employés  
 Mesure de l'efficacité des moyens  
 2013-2014  
 Mise en place de mesures afin de favoriser les références internes et la collaboration entre les bureaux  
 Formation annuelle destinée aux nouveaux employés

RÉSULTAT			
2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Augmentation du nombre de dossiers transférés d'un bureau à l'autre en raison de conflit d'horaire.	Maintien et augmentation des échanges et de la prise en charge de dossiers provenant d'autres bureaux.	Maintien et augmentation des échanges et de la prise en charge de dossiers provenant d'autres bureaux.	Maintien et augmentation des échanges et de la prise en charge de dossiers provenant d'autres bureaux.
Tournée dans les bureaux pour offrir des formations 101 sur l'ensemble de nos services.	Collaboration des directeurs inter bureau lors d'absences	La formation à l'entrée pour initier les nouveaux employés à l'ensemble des services offerts au CCJM a été reportée à l'automne 2016	Formation reportée à l'automne 2017

#### Objectif 3.1.3

**Favoriser le partage des connaissances**

#### Moyens d'action :

2016-2017  
 Maintien du groupe en droit du logement  
 Formation d'un groupe en procédures civiles  
 Mise en ligne d'une boîte à outils sur l'Intranet  
 2015-2016  
 Formation d'un groupe en droit du logement  
 Formation d'un groupe pour les appels en matière familiale  
 Mise en ligne d'une boîte à outils sur l'Intranet  
 2014-2015  
 Création de groupes d'avocats réunis autour d'un thème juridique et/ou social (ex. droit administratif, assurance-salaire)  
 Création d'outils de partage  
 2013-2014  
 Création de groupes d'avocats réunis autour d'un thème juridique et/ou social (ex. droit administratif)



**ORIENTATION II : MAXIMISER, AU BÉNÉFICE DU CLIENT, NOS RESSOURCES  
MULTIDISCIPLINAIRES**

<b>RÉSULTAT</b>			
<b>2013-2014</b>	<b>2014-2015</b>	<b>2015-2016</b>	<b>2016-2017</b>
<p><b>Création du Comité sur le partage des pratiques</b></p> <p><b>Adoption de mesures de référence entre les BAJ civils pour certains dossiers, dont les dossiers administratifs, en cas de conflit d'horaire</b></p> <p><b>Mise à jour des façons de faire pour référer les demandes d'aide juridique téléphonique entre les bureaux</b></p>	<p>Dépôt des recommandations d'actions à la Direction générale</p> <p>Mise en place d'une fiche unique d'orientation interne de la clientèle</p>	<p>Mise en place d'un groupe en droit du logement</p> <p>Mise en place d'un groupe pour les appels en droit de la famille</p> <p>Formations en droit du logement offertes aux membres du groupe en droit du logement</p> <p>Poursuite des rencontres en droit administratif et en appels en matière familiale</p> <p>Boîte à outils mise en ligne Banque de procédures (NCPC) mise en ligne</p>	<p>Mandat spécial octroyé à un avocat de coordonner les travaux du groupe en logement</p> <p>2 formations dispensées le 1<sup>er</sup> avril 2016 et le 3 février 2017 aux membres du groupe en droit du logement</p> <p>Poursuite des rencontres en droit administratif et en appel en matière familiale</p> <p>Mandat spécial octroyé à un avocat de coordonner les travaux du groupe en procédures civiles</p> <p>Poursuite de la bonification annuelle de la boîte à outils</p>
<p><b>Formation annuelle pour les nouveaux employés</b></p>	<p>Formation offerte en avril 2014</p>		
<p><b>Identification de trois groupes potentiels à développer</b></p>	<p>Mise en place d'un groupe en assurance-salaire</p> <p>Création des premiers outils de partage</p>	<p>Diffusion d'un formulaire pour faciliter les consultations en matière de petites créances</p> <p>Création d'une banque de procédures en vue de l'entrée en vigueur du NCPC</p> <p>Diffusion du Guide des secrétaires juridiques</p>	<p>Remise du formulaire aux clients demandant une consultation en matière de petites créances</p> <p>Banque de procédures mise à jour</p> <p>Diffusion du Guide des préposées spécialisées à l'admissibilité, techniciennes juridiques et préposées au volet contributif</p>



**ORIENTATION I : PRENDRE UNE PART ACTIVE DANS L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ, DU SYSTÈME DE JUSTICE ET DANS LA DÉFENSE DES DROITS DE NOS CLIENTS**

Le CCJM entend intervenir, au besoin, dans les débats publics qui mettent en cause les intérêts de sa clientèle et l'accès à la justice. Pour ce faire, le CCJM maintient des vigies et nomme des avocats sur les comités professionnels ou consultatifs. Le CCJM s'est associé au fil du temps à de nombreuses réformes visant l'amélioration constante des législations et des programmes affectant la population.

Soucieux de projeter une image publique à la hauteur de la compétence de ses équipes, le CCJM a aussi amorcé en 2016-2017 un exercice de redéfinition de ses normes graphiques. Ce moyen d'action rejoint aussi les objectifs liés au service à la clientèle. Le lancement des nouveaux outils de communication est prévu pour juin 2017.

Finalement, l'engagement exemplaire de nos équipes dans leur communauté ou dans leur profession est une source de richesse inestimable pour le CCJM. Le registre des implications communautaires décrit à l'objectif 2.1.3 a été reproduit en page 44.

**ORIENTATION I : PRENDRE UNE PART ACTIVE DANS L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ, DU SYSTÈME DE JUSTICE ET DANS LA DÉFENSE DES DROITS DE NOS CLIENTS**

**1<sup>er</sup> AXE D'INTERVENTION : PRENDRE PART AU DÉBAT PUBLIC SUR LES QUESTIONS SOCIALES ET JURIDIQUES TOUCHANT LA CLIENTÈLE**

**Objectif 1.1.1**

**Intervenir dans les débats publics**

Moyens d'action :

- 2016-2017
- Détermination des normes graphiques
- Mise en œuvre de la politique et du plan directeur de communication
- Participation au Salon de l'immigration et de l'intégration et au Salon VISEZ DROIT 2015-2016
- Élaboration et mettre en œuvre la politique
- Refonte du site WEB et Intranet
- Participation au Salon de l'immigration et de l'intégration et au Salon VISEZ DROIT 2014-2015
- Élaboration d'une politique et des lignes directrices concernant les communications externes
- Optimisation des outils technologiques
- Éducation, information
- Mise en œuvre de mesures afin de favoriser l'implication dans les Comités du Barreau du Québec et de ses sections en se dotant de représentants dans tous les secteurs juridiques pertinents
- 2013-2014
- Élaboration d'une politique des communications
- Actualisation du site Web

RÉSULTAT			
2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Dépôt d'une requête en intervention en soutien de la position du Barreau du Québec dans une requête en jugement déclaratoire en inconstitutionnalité.	Poursuite de l'intervention débutée en 2013-2014  Prise de position pour le maintien des Comités d'usager dans le débat sur l'adoption du projet de loi 10	Poursuite de l'intervention débutée en 2013-2014  Rencontre avec la directrice de cabinet adjointe du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	Poursuite de l'intervention débutée en 2013-2014  Attribution d'un contrat pour réaliser les normes graphiques



<p><b>Création d'un Comité de directeurs qui mène des travaux préliminaires de recherche et de consultation en vue d'élaborer une politique des communications</b></p>	<p>Ajout au Comité d'avocats de tous les secteurs.</p>	<p>Politique complétée, plan directeur de communication en cours d'élaboration, normes graphiques en cours d'élaboration</p>	<p>Adoption et diffusion de la Politique aux employés par les directeurs</p>
<p><b>Appel d'offres ciblé et sélection d'une agence WEB pour la refonte du site internet et la création d'une nouvelle plateforme intranet</b></p> <p><b>Création d'un Comité de support à la refonte du site WEB</b></p>	<p>Octroi du mandat à la firme retenue Début de travaux de refonte</p>	<p>Mise en ligne du nouveau site WEB à l'automne 2015</p>	<p>Participation au Salon VISEZ DROIT en avril 2016 Participation au Salon de l'immigration et de l'intégration en mai 2016</p>
<p><b>Réalisation d'une campagne d'éducation et d'information en avril.</b></p> <p><b>Nomination de représentants du CCJM dans les divers Comités</b></p>	<p>Réalisation d'une campagne d'éducation et d'information faite en avril</p> <p>Nomination de représentants du CCJM dans les divers Comités</p>	<p>Réalisation d'une campagne d'éducation et d'information en avril</p> <p>Nomination de représentants du CCJM dans les divers Comités du Barreau du Québec, du Barreau de Montréal et du Barreau de Laval</p>	<p>Réalisation d'une campagne d'éducation et d'information en avril</p> <p>Nomination de représentants du CCJM dans les divers Comités du Barreau du Québec, du Barreau de Montréal et du Barreau de Laval</p>
			<p>Lettre au ministre fédéral de la Sécurité publique, M. Ralph Goodale au sujet de la révision du cadre national de la détention en matière d'immigration</p> <p>Participation à la mise en place des visio-comparutions à partir des établissements de détention Bordeaux et Rivière-des-Prairies (RDP)</p> <p>Vigie de la révision des lois criminelles</p> <p>Vigie du projet de loi 70 sur l'aide sociale</p>



**ORIENTATION I : PRENDRE UNE PART ACTIVE DANS L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ, DU SYSTÈME DE JUSTICE ET DANS LA DÉFENSE DES DROITS DE NOS CLIENTS**

**2<sup>ième</sup> AXE D'INTERVENTION : ACCROÎTRE L'IMPLICATION ET LA COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES COMMUNAUTAIRES ET INSTITUTIONNELS POUR LA DÉFENSE DES DROITS ET DU BIEN-ÊTRE DE NOS CLIENTS**

<b>Objectif 2.1.1</b>	<b>Développer des partenariats avec les organismes communautaires et institutionnels</b>
Moyens d'action :	2016-2017 Mise à jour du registre Approche de deux organismes par bureau afin de conclure de nouveaux partenariats Selon les besoins identifiés, prise de position 2015-2016 Mise à jour du répertoire des organismes partenaires Approche de deux organismes par bureau afin de conclure de nouveaux partenariats Selon les besoins identifiés, prendre position et mener des actions 2014-2015 Amélioration de l'identification d'organismes communautaires et institutionnels pertinents pour la clientèle Conclusion des partenariats avec ces organismes Implication aux enjeux auxquels font face les organismes partenaires 2013-2014 Mise en place de mesures pour recenser, faire connaître et maintenir à jour les ressources communautaires et institutionnelles existantes Création de liens avec les organismes communautaires et institutionnels
<b>Objectif 2.1.2</b>	<b>Mesurer la satisfaction de nos partenaires communautaires et institutionnels</b>
Moyens d'action :	2016-2017 Préparer des sondages de satisfaction 2015-2016 Préparer des sondages de satisfaction 2014-1015 Administration de sondages à compter de mars 2016

Le moyen d'action est reporté à l'année 2017-2018.



**ORIENTATION I : PRENDRE UNE PART ACTIVE DANS L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ, DU SYSTÈME DE JUSTICE ET DANS LA DÉFENSE DES DROITS DE NOS CLIENTS**

**Objectif 2.1.3**

**Valoriser l'implication communautaire et bénévole de nos employés**

Moyens d'action :

- 2016-2017
- Révision annuelle
- 2015-2016
- Publication du registre sur l'Intranet
- Promotion de l'implication bénévole sur le Site Web
- 2014-2015
- Mise en ligne d'un registre interne pour faire connaître l'implication bénévole de nos employés
- 2013-2014
- Mise en place de mesures pour recenser, faire connaître et maintenir à jour l'implication communautaire et bénévole de nos employés

RÉSULTAT			
2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
<b>Recensement des ressources communautaires et institutionnelles</b>	Réalisation d'un répertoire central en cours	Répertoire complété et diffusé depuis juin 2015	Mise à jour en avril 2016
<b>Création d'une trousse de présentation du CCJM</b>	Approche de nouveaux organismes  Élaboration d'une présentation type du régime d'aide juridique, du CCJM et de ses services est amorcée	Approche de nouveaux organismes par les directeurs des BAJ  Travaux d'élaboration d'une présentation type se sont poursuivis	Mise à jour du registre des implications accessible à tout le CCJM
<b>Mise en ligne d'un registre, accessible à tout le CCJM</b>	Mise à jour du registre accessible à tout le CCJM	Mise à jour du registre accessible à tout le CCJM	



**ORIENTATION I : DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE D'ATTRACTION DE TALENTS AFIN D'ASSURER UNE RELÈVE DE QUALITÉ**

Le CCJM se démarque en offrant un milieu de travail stimulant et respectueux des personnes. Sa philosophie de gestion repose sur le respect, la concertation, la transparence et la confiance. Le CCJM investit dans ses ressources humaines pour favoriser leur développement et leur participation aux enjeux et défis du CCJM. Le CCJM favorise la conciliation travail-famille et le maintien d'une santé optimale.

Au cours de l'année 2016-2017, le CCJM a restructuré son service de ressources humaines en y ajoutant un poste de conseiller ressources humaines et un poste d'agent financier responsable de l'invalidité et des systèmes. Cette restructuration vise à faire évoluer ce service vers une approche plus efficace, efficiente et stratégique. Le service des ressources humaines du CCJM est maintenant un service qui supporte les gestionnaires et accompagne les employés de façon humaine, proactive et innovatrice afin d'évoluer vers une qualité de vie au travail supérieure et une culture d'employeur de choix.

**1<sup>er</sup> AXE D'INTERVENTION : Assurer la relève à tous les niveaux de l'organisation**

<b>Objectif 1.1.1</b>	<b>Faire un plan de relève</b>
Moyens d'action :	2016-2017 Élaboration du plan de relève 2015-2016 Élaboration du plan de relève 2014-2015 Création d'un Comité ayant le mandat de superviser la démarche d'élaboration du Plan de relève
<b>Objectif 1.1.2</b>	<b>Assurer le transfert des connaissances et du savoir-faire</b>
Moyens d'action :	2016-2017 Élaboration des guides pour faciliter l'accueil et l'intégration des nouveaux employés Offre d'un programme de formation de la relève pour les cadres Formation d'avocats experts au coaching 2015-2016 Documentation des processus Tenue d'activités de formation Coaching et/ou mentorat

RÉSULTAT			
2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Participation de la direction du CCJM à une formation sur l'élaboration d'un plan de relève	Report de l'élaboration du plan de relève à mars 2016	Elaboration du plan de relève en cours	Plan de relève du CCJM reporté en 2017-2018
Documentation du processus lié à l'accueil de la clientèle par les préposées	Déploiement du guide des préposées à l'accueil,	Octroi et réalisation de mandats spéciaux pour faciliter l'intégration à la garde téléphonique et au BAJ	Politique de dotation présentement en révision
Poursuite des travaux du Comité d'uniformisation du traitement de la demande d'aide juridique. (CUTDAJ)	Déploiement du guide des préposées et techniciennes incluant les recommandations du CUTDAJ  Documentation des processus et préparation d'un guide des secrétaires juridiques	Droit de la jeunesse Octroi et réalisation d'un mandat spécial pour l'élaboration d'un guide sur le mentorat Guide des rôles et	16 avocats et cadres ont participé au Programme de relève en gestion du CCJM à HEC Montréal  Diffusion des guides suivants :



<p><b>Présentation des attentes quant au rôle de mentor aux avocats de la catégorie expert</b></p>	<p>Documentation des rôles et responsabilité de tous les membres de la direction du CCJM</p>	<p>responsabilités du directeur complété et diffusé</p>	<p>préposée à l'accueil secrétaire juridique préposée spécialisée à l'admissibilité et technicienne en droit</p> <p>Guide des préposées spécialisées au volet contributif complété</p> <p>Diffusion de guide d'informations sur: La pratique au Service provincial de garde téléphonique Le Mentorat La pratique en droit de la jeunesse Le PAJ-SM</p> <p>Guide des avocats en cours de préparation</p> <p>Guide sur les rôles et responsabilités des directeurs en révision</p> <p>Formation en coaching à venir</p>
--	--	---	---

### ENJEU III UNE ORGANISATION ATTRAYANTE ET EFFICIENTE

#### ORIENTATION I : DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE D'ATTRACTION DE TALENTS AFIN D'ASSURER UNE RELÈVE DE QUALITÉ

##### Objectif 1.1.3

##### Développer des partenariats avec les écoles, collèges et universités

Moyens d'action :

2013-2014  
Préparation d'un plan de maillage avec des partenaires ciblés en vue d'augmenter notre bassin de candidats disponibles

RÉSULTAT			
2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
<p><b>Entente avec l'Université de Montréal pour l'accueil de 11 stagiaires durant leurs BAC en 2014-2015</b></p>	<p>Accueil de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>9 stagiaires étudiants de l'Université de Montréal</li> <li>1 stagiaire étudiant de l'Université de Sherbrooke</li> <li>9 stagiaires de Classe Affaire, en stage d'observation</li> </ul>	<p>Accueil de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>10 stagiaires étudiants de l'Université de Montréal</li> <li>2 stagiaires étudiants de l'Université de Sherbrooke</li> <li>1 stagiaire de l'université McGill</li> <li>10 stagiaires de l'UQAM</li> <li>4 étudiants du secondaire en stage d'un</li> </ul>	<p>Accueil de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>9 stagiaires étudiants de l'Université de Montréal</li> <li>2 stagiaires étudiants de l'Université de Sherbrooke</li> <li>1 stagiaire étudiant de l'Université McGill</li> <li>3 stagiaires étudiants de l'UQAM</li> <li>8 étudiants en stage</li> </ul>
<p><b>Entente avec l'école ÉMICA et</b></p>	<p>Participation au Salon de l'emploi</p>		



les collèges CDI, O'Sullivan	juridique de l'école ÉMICA	jour	d'un jour
Entente avec Profil Carrière	Participation aux journées Carrières des trois universités de la région métropolitaine	Participation au Salon de l'emploi juridique de l'école ÉMICA Participation aux journées Carrières de cinq universités	Participation au Salon de l'emploi juridique de l'école ÉMICA Participation aux journées Carrières de cinq universités

### ENJEU III UNE ORGANISATION ATTRAYANTE ET EFFICIENTE

#### ORIENTATION I : DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE D'ATTRACTION DE TALENTS AFIN D'ASSURER UNE RELÈVE DE QUALITÉ

#### 2<sup>ème</sup> AXE D'INTERVENTION : DÉVELOPPER ET METTRE EN VALEUR L'IMAGE DU CCJM EN TANT QU'EMPLOYEUR DE CHOIX

<b>Objectif 2.1.1</b>	<b>Promouvoir la carrière et la vie à l'aide juridique</b>
Moyens d'action :	2016-2017 Participation aux salons de l'emploi de l'UdeM, McGill, UQÀM et Émica Lorsqu'indiqué, collaboration avec les autres centres 2015-2016 Participation aux salons de l'emploi de l'UdeM, McGill, UQÀM et Émica 2014-2015 Mise sur pied de campagnes de marketing de la carrière et de la vie à l'aide juridique
<b>Objectif 2.1.2</b>	<b>Augmenter la visibilité du CCJM</b>
Moyens d'action :	2016-2017 Mise en œuvre de la politique et le plan directeur de communication Diffusion du matériel promotionnel sur les écrans dans les salles d'attente et sur le site Web 2015-2016 Élaboration d'une politique de communication Octroi de mandats spéciaux pour la confection de présentations PowerPoint à être diffusées sur les écrans dans les salles d'attente 2014-2015 Présence dans les médias et les réseaux sociaux Confection du matériel promotionnel

La participation du CCJM aux journées carrière et aux salons de l'emploi s'inscrit comme une stratégie importante de recrutement de la relève. Ainsi, les moyens d'action identifiés à 2.1.1 ont tous été réalisés. Quant à la visibilité du CCJM, il faut ajouter aux moyens d'action identifiés que des infolettres mensuelles ont été diffusées.



**ORIENTATION I : DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE D'ATTRACTION DE TALENTS AFIN D'ASSURER UNE RELÈVE DE QUALITÉ**

**Objectif 2.1.3**

**Faire de nos employés des ambassadeurs du CCJM**

Moyens d'action :

- 2016-2017  
Participation au Salon VISEZ DROIT, au Salon de l'immigration et de l'intégration et aux salons de l'emploi
- 2015-2016  
Participation au Salon VISEZ DROIT, au Salon de l'immigration et de l'intégration et aux divers salons de l'emploi
- 2014-2015  
Participation des employés à des activités promotionnelles ciblées

RÉSULTAT			
2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
<b>Réalisation d'une campagne de la Carrière au Salon VISEZ DROIT</b>	Réalisation d'une campagne de la carrière au Salon VISEZ DROIT  Élaboration d'un plan de contenu sur la carrière à l'aide juridique incluant des témoignages d'ambassadeurs pour le site WEB	Réalisation d'une campagne de la carrière au Salon VISEZ DROIT  Mise en ligne de la section carrière du site WEB	Réalisation d'une campagne de la carrière au Salon VISEZ DROIT et inscription au Salon de l'immigration et de l'intégration
<b>Publication d'entrevues de 4 avocats sur leur carrière à l'aide juridique dans Droit Inc.</b>	Publication de 2 articles de journaux dans La Presse sur la pratique et les services donnés par les avocats  Participation d'une avocate dans la campagne d'image du Barreau de Montréal	Participation d'une avocate dans la campagne d'image du Barreau de Montréal	Me Aline Quach a fait l'objet d'un reportage sur sa carrière comme avocate représentante d'une communauté culturelle - AJBM
<b>Élaboration de matériel promotionnel sur les carrières à l'aide juridique</b>	Distribution du matériel promotionnel dans les activités de représentation	Distribution du matériel promotionnel dans les activités de représentation	Distribution du matériel promotionnel dans les activités de représentation
<b>Participation d'employés à des activités de promotion, Salon de l'emploi de l'école Émica, Salon Visez-droit</b>	Participation d'employés à des activités de promotion, Salon de l'emploi de l'école Émica, Salon Visez-droit	Participation au Salon VISEZ DROIT, au SALON DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION et aux salons de l'emploi	Participation au Salon VISEZ DROIT, au Salon de l'immigration et de l'intégration et aux salons de l'emploi



**ORIENTATION II : SUSCITER L'ENGAGEMENT DE NOS EMPLOYÉS**

**1<sup>er</sup> AXE D'INTERVENTION : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES**

Les obligations du CCJM découlant de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre nous demandent d'investir un minimum de 1 % de la masse salariale dans le développement des compétences et de la qualification de nos employés. Un rapport des activités est déposé au Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour chaque année civile.

Pour l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016, le CCJM a offert 158 heures de formation ce qui représente 5808.89 heures de formation reçues par les employés. Comme par le passé, le Centre poursuit son investissement dans le développement des compétences de tous les employés et avocats du CCJM.

Enfin, l'offre de formation aux avocats reconnue par le Comité de formation obligatoire du Barreau du Québec (FCO) pour l'année 2016-2017 est de 80.5 heures, pour un total de 110 heures de formation pour la période de référence 2015-2017 du FCO.

**Objectif 1.1.1**

Moyens d'action :

**Être reconnu comme une organisation favorisant le développement et la reconnaissance des compétences**

- 2016-2017
- Élaboration un plan de formation pour les avocats
- 2014-2015
- Mise à niveau du programme de formation des gestionnaires
- 2013-2014
- Analyse des besoins
- Élaboration d'un plan de formation continue
- Mise à niveau du programme de formation des gestionnaires

RÉSULTAT			
2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Administration de sondage sur les besoins de formation des employés		Administration d'un sondage sur les besoins de formation des avocats	Élaboration d'un plan de formation des avocats
Élaboration du plan de formation continue des employés	Mise en œuvre du plan de formation continue. Offre de plus de 30 ateliers de formation	Mise en œuvre du plan de formation continue. Offre de 26 ateliers de formation	Mise en œuvre du plan de formation continue. Offre de 18 ateliers de formation  216 heures de formation à la tâche données par la secrétaire principale  100% des employés, avocats et cadres formés sur l'Expérience client
Formation de 100 % des cadres sur le volet humain du changement sur l'engagement	Formation de 100 % des cadres : La gestion des personnalités toxiques et la reconnaissance au travail	Formation de 100% des cadres sur le droit au service à la clientèle et sur les communications difficiles	Formation de 100% des cadres sur le droit au service à la clientèle, les communications difficiles et l'authenticité



ORIENTATION II : SUSCITER L'ENGAGEMENT DE NOS EMPLOYÉS

Objectif 1.1.2

Faciliter l'intégration des nouveaux employés

Moyens d'action :

- 2016-2017  
Modification du statut du poste de secrétaire formatrice pour un poste permanent  
Mise à niveau des plans d'accueil et d'intégration pour tous les employés
- 2015-2016  
Modification du poste de secrétaire formatrice pour un poste permanent  
Mise à niveau des plans d'accueil et d'intégration pour tous les employés
- 2014-2015  
Mise en œuvre du projet temporaire de formatrice pour les secrétaires juridiques et les préposées à l'accueil  
Mise à niveau des plans d'accueil et d'intégration pour tous les employés
- 2013-2014  
Création d'un projet spécial un poste temporaire de formatrice pour les secrétaires juridiques et les préposées à l'accueil

RÉSULTAT			
2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Élaboration du projet de secrétaire formatrice	Entrée en fonction de la secrétaire formatrice	Formations dispensées aux nouveaux employés par la secrétaire formatrice	Création du poste de secrétaire principale dédiée à la formation
Sélection de la formatrice	Création d'outils pour les secrétaires juridiques et les préposées à l'accueil	Création d'outils pour les techniciennes en droit et les préposées à l'admissibilité	Travaux de mise à niveau des plans d'accueil et intégration se poursuivent
	Formation individuelle donnée aux nouvelles secrétaires juridiques et préposées à l'accueil	Banque de modèles de procédures du NCPC	Banque de modèles de procédures du NCPC mise à jour
		Formation individuelle donnée aux nouvelles secrétaires juridiques et préposées à l'accueil	216 heures de formation individuelle données aux nouvelles secrétaires juridiques et préposées à l'accueil

2<sup>ème</sup> AXE D'INTERVENTION : Accroître la mobilisation et le sentiment d'appartenance

Objectif 2.1.1

Développer une culture de reconnaissance

Moyens d'action :

- 2016-2017  
Bonification et mise en œuvre du programme  
Offre de 4 activités de reconnaissance
- 2015-2016  
Bonification du programme  
Offre de 4 activités de reconnaissance
- 2014-2015  
Mise en place d'un programme de reconnaissance  
Tenue d'activités de reconnaissance proposées par le Comité social  
Offre d'une formation destinée aux gestionnaires sur la reconnaissance



ORIENTATION II : SUSCITER L'ENGAGEMENT DE NOS EMPLOYÉS

RÉSULTAT			
2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Élaboration du plan de reconnaissance	Mise en œuvre du programme de reconnaissance	Révision du programme de reconnaissance en cours	Révision du programme de reconnaissance en cours
	Tenue d'une première activité de reconnaissance suivant le programme		3 activités réalisées, dont la soirée des retraités, la soirée reconnaissance des années de service et le cocktail des stagiaires
	Offre d'une formation sur la reconnaissance à HEC Montréal		Exercice de la reconnaissance au quotidien

Objectif 2.1.2

Faciliter la transmission de l'information

Moyens d'action :

2016-2017  
Mise en œuvre de la politique de communication et le plan directeur de communication  
2015-2016  
Élaboration du plan de communication interne et mise en ligne de l'intranet  
2014-2015  
Élaboration d'un plan de communication interne, dont la bonification de l'intranet

RÉSULTAT			
2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Appels d'offres ciblés et sélection d'une agence WEB pour la refonte du site internet et la création d'une nouvelle plateforme intranet	Octroi du mandat à la firme retenue Début des travaux de refonte	Mise en ligne du site WEB – Internet et Intranet  Politique de communication adoptée – plan directeur des communications en cours	Diffusion de la politique de communication  Mise en œuvre du plan directeur de communication  Envoi d'infolettre aux employés et partenaires du CCJM

Objectif 2.1.3

Amélioration de la qualité de vie au travail des employés

Moyens d'action :

2016-2017  
Élaboration et réalisation du sondage  
Mise en place des mesures identifiées et possibles permettant d'améliorer le climat de travail  
2015-2016  
Élaboration et réalisation du sondage



ORIENTATION II : SUSCITER L'ENGAGEMENT DE NOS EMPLOYÉS

3<sup>ème</sup> AXE D'INTERVENTION : Offrir un milieu de travail sain favorisant la santé et le bien-être

Dans le but de réaliser l'objectif 2.1.3 ainsi que l'axe 3, le CCJM participe à un projet de recherche concernant la qualité de vie au travail. Ce projet est piloté par un comité formé des membres de l'équipe de recherche, dirigée par madame Estelle Morin, professeure titulaire à HEC Montréal, et des représentants de l'employeur et des syndicats du CCJM (Comité de pilotage).

Un sondage sur la qualité de vie au travail a eu lieu l'année dernière, trois comités ont été formés cette année pour déterminer les moyens d'action pour améliorer la qualité de vie. Les mesures identifiées seront mises en place graduellement durant la prochaine année. Un nouveau sondage aura lieu par la suite pour évaluer l'atteinte des objectifs.

De plus, et toujours dans l'objectif d'offrir un milieu de travail sain, un Comité de prévention du harcèlement psychologique a été mis en place.

**Objectif 3.1.** **Être reconnu comme une organisation favorisant les saines habitudes de vie**  
 Moyens d'action :  
 2016-2017  
 Élaboration d'un programme pour favoriser les saines habitudes de vie  
 2015-2016  
 Élaboration d'un programme pour favoriser les saines habitudes de vie  
 2014-2015  
 Obtention d'une certification de type «entreprise en santé»

**Objectif 3.2** **Mettre en œuvre des mesures pour maintenir un milieu de travail sain, sécuritaire et favoriser la santé et le bien-être de nos employés**  
 Moyens d'action :  
 2016-2017  
 Elaboration d'un projet temporaire d'un an de restructuration du service RH  
 Offre d'une activité par année  
 2015-2016  
 Élaboration d'un plan directeur d'une offre de services de Ressources humaines  
 Offre d'une activité par année  
 2014-2015  
 Élaboration d'un plan directeur d'une offre de services de Ressources humaines  
 Augmentation des activités des Comités santé et sécurité

RÉSULTAT			
2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
<b>Recensement des initiatives en cours au CCJM</b>	Répertoire des initiatives mis à jour	Répertoire des initiatives mis à jour	Élaboration d'un programme pour favoriser les saines habitudes de vie en cours
<b>Mise en place de mesures d'accommodement pour favoriser la participation</b>	Clarification et assouplissement des mesures d'accommodement.	Comité entreprise en santé formé et travaux débutés	Résultats du sondage sur la qualité de vie au travail communiqués au Comité
<b>Formation sur la promotion de la santé par le travail d'équipe</b>	Offre d'une journée de	Cueillette de données pour élaborer un plan d'action	Choix d'axes d'intervention par



<p><b>Adoption d'une politique conciliation travail-famille pour les avocats</b></p> <p><b>Formation du Comité entreprise en santé</b></p> <p><b>Mise à la disposition d'un DVD sur le poids santé</b></p>	<p>formation des employés axée sur la santé sous toutes ses formes</p> <p>Administration d'un sondage aux employés sur l'intérêt à pratiquer des activités favorisant la santé</p> <p>Formation sur la démarche de certification</p>	<p>Sondage sur la qualité de vie au travail dispensé</p> <p>Offre de services des Ressources humaines remises à la direction générale</p>	<p>le Comité pilotage</p> <p>Création de postes temporaires de conseiller RH et d'agent de la gestion financière</p> <p>Création d'un Comité de prévention du harcèlement psychologique</p> <p>Participation des avocats ont participé à une recherche nationale sur les traumatismes pouvant être vécus par les avocats</p>
--	--	---	--



Depuis 2008, le CCJM a mis en place des mesures qui s'inscrivent dans le développement durable.

Les mesures sont :

- **Réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement**
  - Prise en compte de la santé sous toutes ses formes pour l'élaboration des offres de formation des employés
  - Offre aux employés de prolonger l'heure de repas de 30 minutes pour participer à une activité sportive avec remise de ce temps dans les jours suivants
  - Activités sportives organisées sur les lieux de travail dans certains bureaux
  
- **Produire et consommer de façon responsable :**
  - Utilisation de papier recyclé
  - Impression recto verso
  - Achat d'appareils à économie d'énergie
  - Contrôle automatique de l'alimentation en électricité
  - Utilisation de cartouches d'encre recyclées
  - Transmission des talons de paie par internet
  - Envoi des mandats à la pratique privée par télécopieur
  - Suppression de l'envoi de relevés
  
- **Aménager et développer le territoire de façon durable et intégrée**
  - Tous nos bureaux sont à distance de marche d'une station de métro.
  
- **Favoriser l'accès à l'aide juridique aux personnes démunies**
  - Promotion des services offerts tant sur le site Web, sur les écrans dans les salles d'attente que par la participation à des conférences et l'envoi d'infolettres.
  - Tenue de 78 activités de promotion et de formation incluant la présentation du volet contributif auprès de différents organismes.
  - Partenariat dans la mise en œuvre de tribunaux spécialisés :

#### **Cour municipale de la ville de Montréal**

- Programme d'accompagnement justice en santé mentale PAJ-SM
- Programme d'accompagnement justice itinérance à la Cour PAJIC
- Programme d'accompagnement justice – maltraitance aux aînés PAJMA
- Programme entraide vol à l'étalage EVE

#### **Cour du Québec à Laval**

- Protocole d'intervention Lavalloise en santé mentale PIL-SM

#### **Cour du Québec à Montréal**

- Programme de traitement de la toxicomanie de la Cour du Québec PTTCQ – Montréal
- Trajectoire santé mentale

#### **Pour le territoire de Montréal**

- Prestation de services juridiques aux clients de la Clinique juridique itinérante



## LES OBLIGATIONS DÉCOULANT DE LA DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS

Le CCJM a maintenu durant l'année les engagements énoncés dans la Déclaration de services aux citoyens adoptée en 2001.

Cette déclaration contient les principaux engagements sur la qualité des services offerts et des engagements en matière d'accès aux services tels que maintenir des bureaux accessibles, à des heures déterminées et, dans certaines circonstances, avoir accès à des services d'urgence téléphonique. Elle contient également des engagements particuliers en matière de délai de traitement de certaines demandes et de processus de traitement des plaintes.

### LE TRAITEMENT DES PLAINTES

---

Les plaintes constituent pour le CCJM une source d'informations qui lui permettent d'améliorer constamment la prestation de ses services.

20 plaintes écrites ont été reçues au cours de la dernière année. Elles se répartissent ainsi :

Nombre de plaintes irrecevables : 1

Nombre de plaintes recevables, mais non fondées : 11

Nombre de plaintes retirées avant traitement : 0

Nombre de plaintes fondées ou partiellement fondées : 8

Nombre de plaintes en traitement : 0

La plainte irrecevable porte sur une demande de révision judiciaire d'un refus du syndic du Barreau du Québec de traduire en discipline un avocat du CCJM parce que celui-ci avait jugé qu'un service était non-couvert. La non-couverture d'un service juridique ne peut faire l'objet d'une plainte selon la politique en vigueur.

Quant aux huit plaintes fondées ou partiellement fondées, elles portent sur des délais pour retourner des appels téléphoniques, des difficultés de communication ou des délais pour obtenir un rendez-vous. Toutes ces plaintes ont fait l'objet d'un suivi auprès des personnes concernées ainsi qu'à leur directeur afin de s'assurer du retour rapide des appels, de faciliter les communication et d'accélérer, dans la mesure du possible, le délai des rendez-vous.



## LE RAYONNEMENT ET LES IMPLICATION DES AVOCATS

Cette section répertorie les implications particulières de certains avocats qui se sont démarqués en procurant ainsi un rayonnement au CCJM.

Les causes d'intérêt illustrent la pratique à l'aide juridique ou ont contribué à l'avancement du droit. Enfin, sont recensées les nombreuses implications des avocats du CCJM auprès du Barreau du Québec, de Montréal ou de Laval ainsi qu'au sein d'institutions universitaires ou d'organismes communautaires.

La liste des implications des avocats auprès des organismes communautaires et autres associations est reproduite à la page 44.

### BAJ Laval

---

#### Les implications particulières

**Me Christiane Lalonde** est membre du Comité du Barreau du Québec sur le droit de la famille et est membre du Comité de liaison en droit de la jeunesse de Laval. Me Donato Centomo est président du Comité sur la procédure civile du Barreau du Québec.

#### Les causes d'intérêt

##### Me Martin D.Charest

###### Droit de la famille – 16584, 2016 QCCS 1133

La mère domiciliée au Venezuela demande le retour de son enfant de 7 ans dont elle a la garde suivant les dispositions de la Loi sur les aspects civils de l'enlèvement international et interprovincial d'enfants suite au fait que le père, domicilié au Québec, n'a pas retourné l'enfant suite aux vacances estivales. Le juge décide qu'il n'y a pas de risque grave de danger physique ou psychique si l'enfant retourne au Venezuela malgré la preuve qu'au Venezuela, l'enfant aurait peut-être participé à des activités que l'on peut qualifier de « jeux sexuels » avec un petit cousin. La mère aurait en effet été préoccupée et a agi de façon responsable lorsqu'elle a été informée de ces faits. Le juge ordonne le retour de l'enfant.

##### Me Martin D.Charest

###### Droit de la famille – 161254, 2016 QCCA 910

La Cour d'appel maintient le jugement ordonnant le retour d'un enfant au Venezuela.

##### Me Martin D.Charest

###### Droit de la Famille – 163149, 2016 QCCA 2089

La Cour d'appel maintient le jugement de la Cour supérieure qui rejette la requête introductive d'instance en nullité de mariage et prononce le divorce des parties. Le premier juge avait conclu que le comportement de la défenderesse ne prouve pas qu'elle a profité de la générosité et de la naïveté du demandeur pour quitter Cuba et immigrer au Canada.

### BAJ Centre-Sud

---

#### Les implications particulières

**Me Marc-André Émard** est l'un des procureurs du CCJM dans la requête en intervention déposée devant la Cour supérieure pour le recours entrepris par le Barreau du Québec visant à obtenir une déclaration d'inconstitutionnalité de la Loi C-10.

**Me Francine Léger** est membre du Comité de liaison du Barreau de Montréal avec la Cour d'appel du Québec



## Les causes d'intérêt

### Me Marc-André Émard

#### M.F.C.M. c. Bureau local du Ministère du travail, 5096282990304 et suivants

251 réclamations ont été transmises par le bureau local du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale à une cliente. Le Ministère alléguait que la cliente faisait vie maritale avec le père de son enfant majeur handicapé. Une fois les prestations annulées, la cliente ne vivait que des prestations mensuelles de son fils (prestations spéciales pour une personne handicapée) dont elle prenait soin activement. Me Émard a envoyé, par télécopieur, 251 demandes de révision et dès le lendemain, la chef d'équipe du CLE Rosemont-Petite-Patrie communiquait avec Me Émard pour l'informer que les prestations seraient rétablies sur-le-champ et que la réclamation de 114 743.60\$ était annulée.

### Me Marc-André Émard

#### GHLD inc. c. Mazzei 2016 QCCS 1863

Poursuite de 143 134\$ suite à la vente d'un immeuble en 2010, affecté de vices cachés. Après avoir entendu la cause pendant 4 jours en mars 2016, un juge de la Cour supérieure a accueilli en partie la demande et a rendu un long jugement sur la notion de vices cachés qui affecteraient l'immeuble. En outre, le juge d'instance a reconnu l'existence d'un vice caché sur une partie de l'immeuble, lequel a limité la réclamation totale accordée à 1 900 \$ Une belle victoire pour une dame qui risquait de se retrouver avec un montant très important à payer, avec tout le stress que comporte de vivre avec une dette substantielle. Malgré que la demande fût accueillie en partie, le Juge n'a condamné notre cliente à aucuns dépens.

### Me Marcel Lefebvre

#### Cantin c. Coopérative d'habitation Gamins-Gamines 2017 QCCQ 2051

Trois (3) tribunaux de juridiction différente se sont prononcés dans un dossier où une cliente s'était vue révoquer illégalement son statut de membre au sein d'une coopérative d'habitation. Celle-ci a d'abord entrepris un pourvoi en contrôle judiciaire en Cour supérieure pour attaquer son exclusion en vertu du pouvoir de surveillance général de ce tribunal de droit commun. Une juge a rejeté d'abord une demande d'irrecevabilité de la coopérative. Elle a gagné la première manche. La Cour supérieure a jugé la procédure adoptée par la coopérative pour obtenir l'exclusion de son membre comme étant inappropriée voir abusive. La Régie du logement entre ensuite dans la danse en septembre 2016. Elle refuse de suspendre une demande de résiliation de bail intentée contre le membre, alors que celle-ci est toujours en Cour supérieure sur sa demande en nullité. Ce refus de suspendre la demande de la coopérative va mener nécessairement à son éviction. Celle-ci demandera enfin la permission d'en appeler de cette décision à la Cour du Québec en novembre 2016, ce qui fut accordé le 24 février 2017 parce que la décision de la Régie présentait une faiblesse apparente.

## BAJ Jeunesse

---

## Les implications particulières

**Me Dominique Trahan** est président des Comités du Barreau du Québec et du Barreau de Montréal en droit de la jeunesse et membre du Groupe de travail sur la *Loi sur la protection de la jeunesse*. Il est également membre du Comité du ministère de la Justice Qc-Comité Interministériel LSJPA et LPJ.

**Me Alec Fafard** est membre du Comité du Barreau de Montréal Salon VISEZ DROIT.

**Me Sonia Harvey** est membre du Comité de liaison du Barreau de Montréal en droit de la jeunesse.

## Les causes d'intérêt

### Me Robert Hamel

#### Anonyme, C.Q. (Montréal) 525-41-028497-147, 525-41-028496-149, 525-41-030279-152

Après 22 jours d'enquête, la requête pour déclarer la sécurité de 3 enfants compromise pour mauvais traitements physiques et risques de mauvais traitements physiques puisque la mère souffrirait du Syndrome de Munchausen par procuration est rejetée suivant les arguments du procureur des enfants.



## Me Michèle Robidoux

**Anonyme, C.Q. (Montréal) 525-03-062271-168**

Accusations de meurtre et de voies de faits graves, jeune libéré sur l'art 29 LSJPA en attendant son procès. Une libération en attente du procès est une première dans un dossier de meurtre d'un adolescent.

## BAJ Droit criminel et pénal

---

### L'équipe de la Cour Municipale de Montréal :

#### Les implications particulières

**Me Mileva Camire** préside le conseil d'administration du Mouvement action chômage.

**Me Charles Silvain** est membre du conseil d'administration de l'Association des avocats de la défense de Montréal et membre du Comité de la Cour Municipale de la Ville de Montréal sur la violence conjugale.

**Me Jocelyn Giroux, Me Judy Présent, Me Jolan Paquin-Boulé et Me Hussein Hassan** sont membres de 5 comités différents de la Cour municipale de la Ville de Montréal.

**Me Caroline Braun** est membre du Comité du Programme d'accompagnement justice–itinérance à la cour (PAJIC).

#### Les causes d'intérêt

##### Me Hussein Hassan

**R. c. Le juge Richmond et al, C. S. (Montréal) 500-36-008276-167**

Le juge a remis le client en liberté sans avoir procédé à l'enquête sur remise en liberté au motif que les services correctionnels ne l'ont pas amené à l'heure prévue. L'accusé a plutôt été amené à 13h45, ce qui a retardé la tenue de son enquête sur remise en liberté. Le juge d'instance a voulu envoyer un message aux différents acteurs du système judiciaire sur les conséquences de l'arrivée tardive des détenus à la Cour municipale. La poursuite a déposé un certiorari à l'encontre de l'ordonnance du juge. Bien que Me Hassan ait fait preuve de créativité et de rigueur afin de soutenir la décision du juge d'instance, la Cour supérieure a accordé le recours et ordonné la tenue d'une enquête sur remise en liberté. Toutefois, dans son jugement, le juge de la Cour supérieure a dénoncé les difficultés organisationnelles de la Cour municipale et a ainsi transmis un message aux différents intervenants.

##### Me Gabriel Myre

**Djermane c. Média QMI 2017 QCCA 637**

Mme Djermane demande l'intervention de la Cour d'appel du Québec relativement à une décision de la Cour du Québec permettant la publication quasi-intégrale des affidavits au soutien de 5 mandats de perquisition obtenus par les policiers de la GRC. L'accusée fait l'objet de 4 chefs d'accusations reliés au terrorisme. Le débat concerne la portée de l'interdiction de publication prononcée par le juge de l'enquête sur la remise en liberté en vertu de l'article 517 du *Code criminel*. Un accusé détenu peut demander au tribunal d'ordonner que toutes les informations fournies lors de cette enquête ne soient pas publiées par les médias. En l'espèce, un policier de la GRC a témoigné pour le ministère public dans le cadre de l'enquête sur remise en liberté et il a fourni les mêmes informations au tribunal que celles contenues dans les affidavits au soutien du mandat de perquisition. Les médias prétendent que puisque les mandats n'ont pas été déposés lors de l'enquête sur remise en liberté, les affidavits constituent une source indépendante (et donc publiable) du témoignage du policier lors de l'enquête sur remise en liberté. Pour les médias, l'article 517 du *Code criminel* ne protège que le témoignage et non pas l'information fournie lors du témoignage. L'enjeu pour notre cliente est colossal. La défense a contesté la décision de la Cour du Québec par voie de recours extraordinaire devant la Cour supérieure, qui a rejeté les prétentions de la défense. Le dossier reviendra devant la Cour d'appel bientôt afin de fixer un échéancier.

##### Me Maria Choquette-Stuart

##### Me Dahlia Gaipman

**R. c. Gelin, 2017canlii 8506**

A la sortie d'un bar, notre client, accompagné de deux amis, a été intercepté à bord de son véhicule par des agents de l'escouade Eclipse et ce, après avoir roulé un bon moment. Notre client et ses amis sont tous de race noire. De l'intervention policière en a découlé des accusations d'entrave et de voies de fait contre un agent de la paix. Une requête a été présentée invoquant du profilage racial et arguant que la détention du défendeur était



illégal, arbitraire, et constituait une violation de l'article 9 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Le juge accueille la requête et acquitte notre client de toutes les accusations portées contre lui.

#### **Me Maria Choquette-Stuart**

#### **Me Dahlia Gaipman**

#### **R. c. Nguyen, 2017canlii 8510**

Notre client s'est fait intercepter par des policiers alors qu'il marchait sur la chaussée pour éviter un trottoir glacé. Malgré qu'il ait obtempéré à la demande du policier de regagner le trottoir, notre client est arrêté pour entrave et privé de sa liberté devant son refus de s'identifier. En l'espèce, il est décidé que la combinaison des mots « Hey, Chinois ! » avec le tutoiement d'une personne manifestement plus âgée a créé un contexte dans lequel M. Nguyen pouvait certainement conclure qu'il était traité de façon impolie et irrespectueuse. De plus, il pouvait raisonnablement penser qu'il n'était pas traité et ne serait pas traité comme n'importe quelle autre personne en raison de son origine ethnique. Le tribunal souligne qu'il ne suffit pas que l'agent soit dans le cadre général de ses devoirs et pouvoirs mais qu'il doit les utiliser en conformité avec la Charte. Dans le cas qui nous occupait, le tribunal a conclu que l'agent n'agissait pas dans l'exécution de ses fonctions au sens de l'article 129 du C.cr. et a acquitté notre client.

#### **Me Gabriel Myre**

#### **R. c. Roy, C.Q. (Montréal) 500-01-111958-143**

Une diplômée universitaire en psychoéducation de 24 ans a enregistré un plaidoyer de culpabilité à 7 chefs d'accusations reliés au trafic de stupéfiants. Malgré un rapport présentenciel très positif, l'état actuel du droit ne permet pas à notre cliente de bénéficier de l'emprisonnement avec sursis. En effet, depuis l'entrée en vigueur de la *Loi sur la sécurité des rues et des communautés* (communément appelé C-10) en 2012, il n'est plus possible d'imposer l'emprisonnement avec sursis en matière de trafic de stupéfiants. La défense conteste donc la constitutionnalité de l'article 34 de la *Loi sur la sécurité des rues et des communautés* en ce qu'il viole les articles 7, 12 et 15 de la *Charte canadienne*. La requête sera débattue le 10 mai prochain devant la Cour du Québec.

#### **L'équipe du Palais de justice de Montréal :**

#### **Les implications particulières**

**Me Charles Benmouyal** est l'un des procureurs du CCJM dans la requête en intervention déposée devant la Cour supérieure pour le recours entrepris par le Barreau du Québec visant à obtenir une déclaration d'inconstitutionnalité de la Loi C-10. De plus, il a été conférencier à l'Association Canadienne des juges des cours provinciales

**Me Benmouyal et Me Hassan** ont fait plusieurs conférences sur la pratique à l'aide juridique notamment à la Confédération des associations des étudiants en droit (CADED).

#### **Les causes d'intérêt**

#### **Me Charles Benmouyal**

#### **R. c. Djermane, C.S. (Montréal) 500-73-004347-155**

Accusation de terrorisme. Il s'agit de droit « nouveau ». Le tribunal devra déterminer si la cliente a participé ou a facilité une activité d'un groupe terroriste selon l'article 83.18 C.cr. Le procès débute le 4 septembre 2017 devant jury.

#### **Me Elfriede Duclervil**

#### **R. c. Duchaussoy 2016 QCCS 5320**

Accusation de meurtre au 1<sup>er</sup> degré d'un chauffeur de taxi. Le tribunal devait déterminer si le fait d'avoir une arme en sa possession et de l'avoir utilisée lors d'un meurtre est suffisant pour faire une preuve de préméditation. Le client a été trouvé coupable devant jury. Le dossier est présentement en appel.



### **Me Nicolas Welt**

**R. c. Placide, C.Q. (Montréal) 500-01136122-162**

Accusation d'obtention de services sexuels moyennant une rétribution. Le tribunal devait déterminer si les agissements du client lui ont fait bénéficier d'un avantage provenant de la prestation de services sexuels selon l'article 286.2 C.cr. et si ces derniers se situent dans les paramètres de l'exception prévue à l'article 286.2 (4) C.cr. La juge Roy a décidé qu'il y avait lieu d'appliquer l'exception de l'article 286.2 C.cr. Le client a été acquitté.

### **Me Nicolas Welt**

**R. c. Padlayat, C.Q. (Montréal) 500-01-148173-161**

Enquête sur remise en liberté dans deux dossiers d'une personne désirant demeurer dans sa communauté dans le nord du Québec. La cliente veut retourner chez sa mère à Ivujivik au Nunavik. Les dispositions de 714.3 du C.cr. ont été utilisées pour permettre à la mère de la cliente de témoigner sur la situation personnelle de sa fille et à un travailleur social du CLSC de sa communauté de témoigner sur les ressources disponibles dans un village nordique, ainsi que sur la situation générale des Inuits.

### **Me Isabelle Lavoie**

**R. c. Duperron, C.Q. (Montréal) 500-01-048664-103**

Requête en déclaration de délinquant dangereux. Agresser sexuel en série qui a récidivé après 16 ans d'incarcération. Le Tribunal doit déterminer s'il y a une présomption de délinquant dangereux vu la nature des accusations (sévices graves à la personne article 752.1 C.cr.). La défense tente de faire renverser cette présomption. Dossier en délibéré depuis 6 mois.

## **BAJ Maisonneuve-Mercier**

---

### **Les implications particulières**

**Me Aline Quach** est présidente des comités du Barreau de Montréal sur la diversité ethnoculturelle et sur le mentorat.

**Me Angela Todaro** est membre du Comité de liaison du Barreau de Montréal avec la Cour supérieure en matière familiale.

**Me Nancy Turk** est membre Comité de liaison du Barreau de Montréal avec le CAIJ.

### **Les causes d'intérêt**

#### **Me Karine Lévesque**

**C.L. c. P.N., C.S. (Montréal), 500-04-067843-160, 27 février 2017**

Le Tribunal refuse la demande de rétroactivité de la pension alimentaire pour trois motifs. Le défendeur a contribué aux besoins de l'enfant de différentes manières (paiements réguliers par virements dans le compte bancaire de la demanderesse, paiement de frais de garderie, achat de vêtements et d'épicerie, etc...) La demanderesse a attendu près de quatre ans pour faire valoir ses droits à une pension alimentaire pour enfant. Finalement, un paiement rétroactif poserait un fardeau financier énorme au défendeur.

#### **Me Nataly Gauvin**

**Ville de Montréal, et al. c. Lonardi, et al., 37184 C.S.C.**

En 2008, à Montréal, une émeute survient à la suite d'une victoire de l'équipe de hockey les Canadiens de Montréal. Dix des véhicules de police de la demanderesse, la Ville de Montréal, sont détruits lors de cette émeute. Certains émeutiers sont identifiés et la Ville entame des recours civils distincts contre chacun, demandant au tribunal les déclarer solidairement responsables de la pleine valeur du véhicule qu'ils ont contribué à détruire. Les tribunaux inférieurs ont reconnu la responsabilité des intimés, mais ont refusé de les condamner solidairement responsables, à l'exception de deux d'entre eux. La Cour d'appel a maintenu le jugement de la Cour supérieure. La Cour suprême devra déterminer si la Cour d'appel a erré dans son interprétation de l'article 1480 du Code civil du Québec, quant à savoir si les émeutiers doivent être tenus solidairement responsables des dommages qu'ils causent.



### Les implications particulières

**Me Michel Ghali** est membre du Comité d'éthique du Barreau de Montréal.

### Les causes d'intérêt

#### Me Michel Ghali

**N.P. c. Québec (Travail, Emploi et Solidarité sociale), 2016 CanLII 93074(QC TAQ)**

Réclamation pour vie maritale d'environ 60 000\$. Le Tribunal devait statuer sur nos trois demandes préliminaires soit une demande en rejet pour refus abusif et injustifié des enquêtrices de se présenter au procès avec des documents requis par subpoena, une demande en rejet basé sur la mise en preuve de documents manquants dans le dossier d'enquête et demande d'indemnisation pour compenser le justiciable suite au refus du Ministère de fournir une copie intégrale du dossier. Ces demandes ont été rejetées mais le tribunal a soulevé l'existence potentielle d'un stratagème inquiétant du Ministère en ce qui concerne les dossiers administratifs envoyés aux parties et au tribunal.

#### Me Diane Beaulieu

**Simone Etienne c. Syndicat des employées et employés de service, section locale 298(FTQ) et Résidence Berthiaume –Du Tremblay Tribunal administratif du travail, CM-2015-5505, le 10 janvier 2017**

Le tribunal accueille la plainte de notre cliente contre son syndicat en vertu de l'article 47.2 du Code du travail et lui permet de s'adresser à un arbitre pour contester son congédiement. La cliente fut congédiée car elle ne détenait plus de permis de travail valide en raison d'une erreur de la Banque (avouée) dans le transfert de son paiement aux autorités d'immigration. Le tribunal conclut que le syndicat aurait dû faire une enquête sérieuse et consulter une ressource juridique vu les circonstances particulières au lieu de conclure qu'il n'y avait rien à faire.

### BAJ Côte-des-Neiges

---

### Les implications particulières

**Me Nathalie Drouin** est membre du Comité consultatif de protection et de représentation des personnes inaptes ou protégées par le Curateur public du Québec, présidente du conseil d'administration du Centre Aux Puits et membre du Comité de liaison du Barreau de Montréal avec la Cour du Québec, Chambre civile.

**Me Marie-Pierre Marquis, Me Élise Robert-Breton et Me Catherine Boutin** sont impliquées au Centre de services préventifs à l'enfance (CSPE Dr. Julien).

**Me Élise Robert-Breton** est membre du Comité du Barreau de Montréal Salon VISEZ DROIT.

### Les causes d'intérêt

#### Me Marie-Pierre Marquis

**Deschamps Cipollone (Syndic de) 2016 QCCS 3598**

Me Marquis a obtenu pour son client, failli, une libération de faillite suspendue sous réserve d'un paiement d'une somme de 5 000\$, alors que la Ville de Montréal s'y opposait. Le client avait été condamné au civil et avait plaidé coupable au criminel pour des dommages causés aux véhicules de police lors de l'émeute d'avril 2013 à l'occasion des séries éliminatoires de hockey.

#### Me Marie-Pierre Marquis

**Kondazi c. 6036228 Canada inc. 2017 QCRDL 5108**

Me Marquis a obtenu pour son client, locataire, une diminution de loyer de 20\$ par mois rétroactive à 2010 pour une modification illégale au bail, soit les coûts de chauffage électrique précédemment inclus dans son loyer. Également, une somme de 1 000\$ pour des problèmes de moisissures et une somme de 600\$ pour la présence de souris, le tout prévalant depuis 2011. Un peu plus généreuse qu'à l'habitude sur le quantum, la Régie reconnaît la qualité d'expert au médecin et aux techniciens de la Direction de la santé publique et la valeur probante de leur rapport.



### Les implications particulières

**Me Nathalie Lefebvre** est membre du Comité organisateur du Barreau de Montréal sur les débats oratoires depuis 15 ans ainsi que sur le Comité La justice à bonne mine. Elle est conférencière et personne ressource pour la Maison Athena, le Centre Transit 24 et la Passerelle.

**Me José Junior da Costa** est membre du Comité de liaison du Barreau de Montréal avec la Régie du Logement.

**Me France Marchetti** est membre collaborateur du conseil d'administration du Regroupement des familles monoparentales et recomposées de Laval (RFMRL), membre de l'Association internationale francophone des intervenants auprès des familles séparées (AIFI).

**Me Joey Hanna** est président du conseil d'administration du service des loisirs de Sainte-Odile.

### Les causes d'intérêt

#### Me José Junior da Costa

**I.K. c. Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, SASM 226558-1407, 2016/07/07**

Réclamation de 16 088,44\$ annulée. La cliente nie la cohabitation. Les parties sont les parents d'un enfant. La preuve quant à la cohabitation est contradictoire. Le témoignage en demande est incohérent, celui de la cliente pour la période en litige est crédible. Devant la prépondérance de preuve, le tribunal reconnaît l'absence de cohabitation et annule la réclamation et la pénalité.

#### Me Marilyn Gariépy

**9160-0320 Québec inc. c. Brunet 2016 QCCS 5138**

Demande en exception déclinatoire visant à faire déclarer la Régie du logement seul tribunal compétent pour entendre le dossier de notre client l'opposant à une compagnie propriétaire d'un motel. Cette compagnie a demandé à la Cour supérieure d'obtenir l'éviction de notre client. Le moyen déclinatoire a été accordé et la Cour supérieure a déclaré la Régie du logement seul tribunal compétent pour entendre la demande d'éviction considérant le bail entre la compagnie et notre client.

#### Me Marc-André Groleau

**Barry. c. Caprera 2016 QCRDL 42507**

Rétractation de jugement d'une décision de la Régie du logement du 5 décembre 2013 pour éviction et dommages. Connaissance de la décision le 20 novembre 2016 par le client. Demande de rétractation le 30 novembre 2016. Malgré le délai de trois (3) ans de la décision, le jugement a été rétracté.

#### Me Joey Hanna et Me Vlarissa Varga

**K.L. c. S.L. C.S. (Montréal) 500-14-048066-153 jugement non publié**

Le client a été déclaré mort par son frère et sa sœur qui ont obtenu un jugement déclaratif de décès en 2015. N'ayant eu aucun contact avec sa famille, il a commencé à recevoir des lettres adressées à sa succession. Me Varga a présenté à la Cour supérieure une demande en vertu des articles 97 et 98 du C.c.Q. afin d'obtenir l'annulation du jugement déclaratif de décès et la rectification du registre de l'état civil afin de faire reconnaître que monsieur était toujours vivant. Jugement accordé le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

## BAJ Immigration

---

### Les implications particulières

**Me Diane Petit** est membre du Comité Immigration et citoyenneté du Barreau du Québec et du Comité du Barreau de Montréal sur les infractions.

**Me Pierre-Olivier Marcoux** est représentant du bureau au Comité sur la Stratégie mondiale sur la détention du Haut-commissariat des réfugiés.

**Me Marie-Andrée Fogg** est membre du Comité d'action contre la traite humaine interne et internationale.

**Me Anita E. Martinez** est conférencière une fois par mois au YMCA au sujet des demandes de motifs humanitaires.



## Les causes d'intérêt

### Me Anita E. Martinez

#### Demande d'asile, femme chilienne, victime violence conjugale, MB2-03927, SPR

Demande au tribunal de nommer un représentant désigné à sa cliente en vertu du paragraphe 163 de Loi sur l'immigration du fait que la cliente ne comprenait pas la nature de la procédure qui se déroulait en raison d'une dépression majeure. La demande est accordée. Une intervenante sociale du PRAIDA a été nommée par le tribunal pour représenter les intérêts de la demanderesse. Le tribunal a accueilli la demande d'asile. Les demandes d'asile des ressortissants du Chili sont rarement acceptées compte tenu de la jurisprudence sur la protection de l'état disponible dans ce pays.

### Me Anita E. Martinez

Après 7 ans de procédures, un enfant d'origine nigérienne sous la protection de DPJ a obtenu une réponse positive à sa demande de résidence permanente pour des considérations humanitaires. Un enfant a été abandonné par sa mère au Canada. La mère prétend n'avoir aucune pièce d'identité pour son enfant. La problématique de ce dossier réside dans l'application du paragraphe 50 du Règlement sur l'immigration en ce qui a trait à l'identité du demandeur. En effet, nul ne peut recevoir la résidence permanente du Canada sans que l'agent d'immigration se déclare satisfait de l'identité au sens de la loi et des règlements. Suite à la régularisation de son statut, la DPJ pourra entreprendre un projet d'adoption pour cet enfant.

## BAJ Sud-Ouest

---

## Les implications particulières

**Me Annie Rainville** est ambassadrice de l'Association du Jeune Barreau de Montréal (AJBM).

**Me Brigitte Karib** est membre du Comité de liaison du Barreau de Montréal avec la Cour supérieure et membre du Comité VISEZ DROIT

## Les causes d'intérêt

### Me Érika Aliova

#### O.B. c. D.J., 2016 QCCS 5823

D.J., le défendeur, a produit sur une période de deux ans une multitude de procédures. L'Honorable juge Borenstein a déclaré, par jugement rendu le 29 novembre 2016, Monsieur D.J. plaideur quérulent et vexatoire. Par le fait même, Monsieur D.J. est inscrit au registre des plaideurs sujets à autorisation. Il est interdit au défendeur de déposer toute procédure contre la demanderesse ou contre sa procureure devant la Cour supérieure, la Cour du Québec ou tout autre tribunal ou organisme sans avoir obtenu préalablement une autorisation écrite du juge en chef de l'instance en question. Au surcroît, le défendeur est interdit de déposer toute plainte disciplinaire contre Me Aliova sans avoir d'autorisation du syndic. Enfin, il a été condamné à payer à la demanderesse des dommages-intérêts de 5 000\$.

### Me Emmanuelle De Champlain

#### P.D. Succession M.L. et Agence du revenu du Québec (requérantes) c. Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale (Intimée) 2016 QCTAQ 11289

Notre cliente souffre de déficience intellectuelle. Elle a cohabité pendant plus de 7 ans avec un homme. Toutefois, à l'audience pour une réclamation au motif que notre cliente vivait maritalement, une expertise psychiatrique a été produite en preuve démontrant que notre cliente aurait dû être sous régime de protection durant cette période. L'expert indique à son rapport qu'elle n'avait pas la capacité de contracter et qu'elle était incapable de prendre des décisions éclairées dans son meilleur intérêt notamment dans sa relation avec monsieur. Dans ces circonstances, le tribunal en vient à la conclusion que la cliente ne pouvait pas donner un consentement libre, volontaire et éclairé face à sa situation vécue au quotidien pendant la cohabitation. Elle n'avait pas de réelle autonomie lui permettant de gérer son quotidien. En ce sens, il ne pouvait y avoir de secours mutuel, l'un des trois critères pour établir une vie maritale. Pour ces raisons, le tribunal annule la réclamation du ministère.



**Me Bruno Boucher**

**Halima Mhaichar (demanderesse) et Crocs Canada inc (Mis en cause) et Société de l'assurance automobile du Québec (intervenante) 2016 QCTAT 1170**

La demanderesse a été victime en 2007 d'un accident de travail et quelques mois plus tard, d'un accident d'automobile. Puis, en 2010, elle a été victime d'un acte criminel. En 2008, la CSST avait rendu une décision, seule, mettant fin à une indemnité de remplacement de revenu (IRR) à madame. Ladite décision a été déclarée nulle par la CLP en 2013 pour le motif qu'elle aurait dû être rendue conjointement, à ce moment, avec la SAAQ. Ce qui fût fait plus tard en 2013. Cependant, cette annulation rétroactive de la décision par la CLP a eu pour effet de réactiver l'IRR auquel madame avait droit pour cette période. Ce rétablissement d'IRR entre 2008 et 2013 a eu pour conséquence que l'acte criminel de 2010 est survenu dans une période où madame recevait une pleine IRR de la CSST. La loi impose que, pour éviter une double indemnisation, une décision conjointe départageant le préjudice relevant de chaque événement soit rendue. La décision de 2013 aurait dû clarifier le droit de la demanderesse quant à une IRR pour chaque événement.



## LE PROCHAIN EXERCICE

Le conseil d'administration du CCJM a adopté lors de la réunion du 6 février 2017 les objectifs annuels suivants :

- Compléter la planification stratégique 2017-2022

### ENJEU I UNE ORGANISATION FAVORISANT L'ACCÈS À LA JUSTICE

---

- Promouvoir nos services et la hausse des seuils d'admissibilité
- Offrir au moins 6 séances d'information sur les services offerts par le CCJM
- Offrir au moins 10 séances d'information sur le volet contributif
- Réaliser une campagne lors de l'augmentation du salaire minimum
- Élaborer les normes organisationnelles de service à la clientèle, diffuser la vision commune à l'ensemble des employés et élaborer le plan d'action dans chaque bureau
- Maintenir et consolider l'ensemble de l'offre de services en droit du logement, en droit de l'immigration, en droit de la santé, en droit administratif ainsi qu'au niveau des assises et des procès de longue durée en droit criminel
- Initier les nouveaux employés à l'ensemble de nos services
- Former les employés et les avocats sur la gestion de la Loi sur l'aide juridique

### ENJEU II UNE ORGANISATION DYNAMIQUE ET RAYONNANTE DANS LA SOCIÉTÉ

---

- Mettre en œuvre la politique des communications et son plan directeur
- Élaborer les normes graphiques
- Faire une campagne d'information à chaque hausse de seuil d'admissibilité
- Participer au SALON DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION et au Salon VISEZ DROIT
- Analyser les forces et faiblesses de nos relations avec les organismes partenaires du CCJM
- Conclure de nouveaux partenariats avec des organismes communautaires et institutionnels

### ENJEU III UNE ORGANISATION ATTRAYANTE ET PERFORMANTE

---

- Poursuivre les travaux de mise à niveau des plans d'accueil et d'intégration pour tous les employés
- Participer aux salons de l'emploi de l'Université de Mtl, l'Université McGill, UQÀM et l'école Émica et, lorsqu'indiqué, collaborer avec les autres centres
- Poursuivre l'élaboration d'un plan de relève de tous les employés
- Former des avocats experts au coaching
- Former des employés au coaching
- Mettre en place des mesures identifiées et possibles permettant d'améliorer le climat de travail
- Réviser et bonifier le programme de reconnaissance
- Élaborer un programme pour favoriser les saines habitudes de vie



## LA LISTE DES IMPLICATIONS DES AVOCATS AUPRÈS DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET AUTRES ASSOCIATIONS

Cette section présente sous forme de tableau, les implications de nos professionnels et employés.

ORGANISME	NOM DE L'AVOCAT ou de L'EMPLOYÉ	IMPLICATION (description)	Depuis le
<b>L'aide à la personne et à la famille</b>			
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (FEDE)	Me Diane Petit	participante	23-04-2015
Refuge de l'ouest de L'île	Me Diane Petit	référence et formation pour les intervenantes	01-04-2015
Maison d'Athéna	Me Anita Martinez	référence pour les intervenantes	2013
Maison d'Athéna	Me Nathalie Lefebvre	personne ressource et conférence sur nos serv.et organisation	
Transit 24	Me Anita Martinez	référence pour les intervenants	2010
Transit 24	Me Nathalie Lefebvre	personne ressource et conférence sur nos serv.et organisation	
Relax-Action Montréal	Me Marilyn Gariépy	personne ressource et conférence sur nos services et organisation	2015
La Maisonnée	Me Diane Petit	référence pour les intervenants	1988
Clinique juridique itinérante	Me Anita Martinez	référence pour les intervenantes	2015
Résidence du YMCA (demandeurs d'asile nouvellement)	Me Fogg et Me Martinez	conférence bi-mensuelle	1999
Côté-Cour ( Cour municipale et Cour du Québec)	Me Anita Martinez	référence pour les intervenants	2008
Centre de crise (femmes en difficultés)	Me Anita Martinez	référence pour les intervenants	2015
Résidence du YMCA (demandeurs d'asile refusés comme réfugié)	Me Anita Martinez	conférence une fois par mois sur les demandes de motifs humanitaires	2014
Maison de Lina, Desmarais, Maison du réconfort Verdun, la Dauphinelle, Maison Esther, Maison Bleue, Centre des femmes de Montréal, Labri de l'espoir, Pavillon refuge Marguerite etc...	Me Anita Martinez	référence pour les intervenants	
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (FEDE)	Me Diane Petit	rencontre avec la Direction pour partenariat	7-03-2016
Comité des femmes parrainées victimes violence conjugale Rive-Sud	Me Marie-André Fogg	conférence obligation de résidence de 2 ans avec conjoint	25-10-2016
Carrefour Solidarité Anjou	Me Daniele Barbiero	référence juridique	
Centre des femmes solidaires et engagées	Me Daniele Barbiero	référence juridique	
Femme relais	Me Nathalie Lefebvre	conseil d'administration	depuis 2011
Fondation du Dr Julien	Me Joey Hanna	rencontres de clients à la cliniques, informations juridiques sur	oct-15
Fondation Dr Julien	Me Nataly Gauvin	nos services, référencement	nov-15
Père Sablon	Me Anne Larivière	2 séances d'information	juil-05
Maison d'Élizabeth (Et Elizabeth High School))	Me Nathalie Drouin	conférences, orientation et prise en charge de dossiers	2012
Centre au puits	Me Nathalie Drouin	présidente du Conseil d'administration	2012
CSPE – Fondation du Dr. Julien	Me Nathalie Drouin	orientation de première ligne et conférence	2015
CSPE – Fondation du Dr. Julien	Me Stavroula Koufou	co-conférencière (Naître et grandir)	janv-16



CSPE – Fondation du Dr. Julien	Me Otila Feraru	co-conférencière (droits économiques des conjoints)	mars-16
CSPE – Fondation du Dr. Julien	Me Marie-Pierre Marquis	représentation logement, affaires sociales et famille	2014
CSPE – Fondation du Dr. Julien	Me Catherine Boutin	représentation logement, affaires sociales et famille	2014
CSPE – Fondation du Dr. Julien	Me Élise Robert-Breton	représentation logement, affaires sociales et famille	2014
Auberge SHALOM	Me Élise Robert-Breton	représentation femmes en difficulté	2015
Maison bleue de Côte-des-Neiges	Me Marie-Pierre Marquis	orientation première ligne et représentation femmes en difficulté	2012
L'ŒIL (logement)	Me Nathalie Drouin	information et orientation	2015
L'ŒIL (logement)	Me Catherine Boutin	information, orientation et représentation	2014
L'ŒIL (logement)	Me Marie-Pierre Marquis	information, orientation et représentation	2014
Projet GENESE	Me Nathalie Drouin	information et orientation	2016
Projet GENESE	Me Élise Robert-Breton	information, orientation et représentation	2016
Projet GENESE	Me Benoit Décarie	information, orientation et représentation	2016
Organisme contre l'Alzheimer	Me Sandra Tremblay	bénévolat	
Conseil d'administration la Maison Dauphin	Me Louise Deschênes	membre du conseil d'administration	
Maison du père	Me Guillaume Tremblay	bénévole au service d'un repas organisé par l'AJBM	
Maison du père	Me Josée Hamel	bénévole au service d'un repas organisé par l'AJBM	
Groupe Option pour conjoint violent	Me Hussein Hassan	conférencier invité	
Accueil Bonneau	Me Isabelle Lavoie	bénévole lors du souper de Noël servi aux bénéficiaires	
Associations diverses	NOM DE L'AVOCAT ou de L'EMPLOYÉ	IMPLICATION (description)	Depuis le
Stratégie mondiale sur la détention du Haut-commissariat des réfugiés des Nations-Unies (Comité régional de l'Est du Canada)	Me Pierre-Olivier Marcoux	représentant du Bureau	fin 2014
Comité consultatif sur la qualité du service ASFC/CIC	Me Diane Petit	membre	1999
Comité CISR-AQAADI-ONG-	Me Marie-Andrée Fogg	membre	1999
Comité d'action contre la traite humaine interne et internationale CATHI	Me Marie-Andrée Fogg	membre	2014
Conseil canadien des réfugiés, colloque sur la traite des personnes	Me Marie-André Fogg	participante	Nov-16
Conférence annuelle ACADR	Me Pierre-Olivier Marcoux	participant	nov.2015
AQDR Ahuntsic- Saint-Laurent	Me Marie-Claude Marcil	conférences sur nos services, droit du logement, mandat et testament	janv-16
Alte- Femmes	Me Diane Beaulieu	session d'information juridique	2008
Associations professionnelles	NOM DE L'AVOCAT ou de L'EMPLOYÉ	IMPLICATION (description)	Depuis le
Association du Jeune Barreau de Montréal	Me Érika Aliova	consultations mensuelles sur la Régie du logement et mercredi j'en parle à mon avocat : consultations auprès des jeunes	nov-10
Association du Jeune Barreau de Montréal	Me Annie Rainville	ambassadrice	2012
Association des avocats et avocates en droit familial	Me Brigitte Karib	membre	2005
AQAADI	Me Diane Petit	membre	1988
AADM	Me Louis-Philippe Roy	membre de l'exécutif	



AADM	Me Charles Silvain	agent de liaison avec l'aide juridique	
McGill conférence des juges	Me Charles Benmouyal	conférencier sur la suramende compensatoire et la discrétion judiciaire	
<b>Barreau du Québec :</b>	<b>NOM DE L'AVOCAT ou de L'EMPLOYÉ</b>	<b>IMPLICATION (description)</b>	<b>Depuis le</b>
Comité Immigration et citoyenneté	Me Diane Petit	membre	2005
Comité sur les infractions	Me Diane Petit	membre	2007
Conseil canadien pour les réfugiés	Marie-Andrée Fogg	participation à une consultation nationale sur la traite de la pers.	Juil.2015
Comité de liaison du Barreau du Québec avec les cours municipales	Me Gilles Trudeau	membre	
Comité en droit de la Jeunesse	Me Dominique Trahan	président	2004
Comité en Droit Familial	Me Christiane Lalonde	membre	2002
Comité sur la Procédure Civile	Me Donato Centomo	président	2005
Comité sur la mise en application du NCP	Me Donato Centomo	membre	2016
<b>Barreau de Laval :</b>	<b>NOM DE L'AVOCAT ou de L'EMPLOYÉ</b>	<b>IMPLICATION (description)</b>	<b>Depuis le</b>
Comité de formation	Me Donato Centomo	président	2015
Comité des sages de la Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information	Me Donato Centomo	membre du Comité	2009
Comité sur la rentrée des Tribunaux	Me Donato Centomo	membre du Comité	1992
Comité social	Me Anne Thibeault	membre du Comité	2016
Comité de liaison de la Cour du Québec, chambre de la jeunesse	Me Christiane Lalonde	membre du Comité	2016
Comité de liaison de la Cour du Québec, chambre de la jeunesse	Me Louise Deschênes	membre du Comité	
Comité Justice et santé mentale, relevant du Comité directeur régional en itinérance	Me Julie Charlebois	membre du Comité	
Comité du Palais de Justice de Laval en santé mentale	Me Julie Charlebois	membre du Comité	
Comité de liaison de la Cour du Québec, chambre criminelle & pénale	Me Julie Charlebois	membre du Comité	
<b>Barreau de Montréal :</b>	<b>NOM DE L'AVOCAT ou de L'EMPLOYÉ</b>	<b>IMPLICATION (description)</b>	<b>Depuis le</b>
Comité des Concours	Me Nathalie Marois	membre	2009
Comité des Concours	Me Nathalie Lefebvre	membre	
Salon VISEZ DROIT	Me Nathalie Marois	visite du Palais avec gagnants Bonne Mine et remise des prix au salon	2015
Salon VISEZ DROIT	Me Brigitte Karib	membre du Comité organisateur	2013
Comité de liaison de la Cour Supérieure en matière familiale	Me Brigitte Karib	membre du Comité	2016
Comité justice administrative	Me Bruno Boucher	membre du Comité	2016
Comité de liaison avec le CAIJ	Me Nancy Turk	membre du Comité	oct-15
Comité sur la justice administrative	Me Nataly Gauvin	membre du Comité	sept-13
Comité de liaison avec la cour Supérieure en matière familial	Me Angela Todaro	membre du Comité	sept-10
Comité sur le mentorat	Me Aline Quach	présidente du Comité	sept-08
Comité diversité ethnoculturel	Me Aline Quach	présidente du Comité	sept-09
Comité sur les relations avec les membres	Me Aline Quach	membre	



Comité de Liaison avec La Chambre de La Jeunesse	Me Dominique Trahan	président	2002
Comité de Liaison avec La Chambre de La Jeunesse	Me Sonia Harvey	membre	2016
Comité de Liaison avec La Chambre de La Jeunesse	Me Robert Hamel	membre	2016
Comité Salon VISEZ DROIT	Me Alec Fafard	membre	2008
Comité des concours	Me Nathalie Lefebvre	membre du Comité organisateur	2002
Comité de liaison avec la Régie du logement	Me José Jr da Costa	membre	2011
Comité Administration de la justice civile	Me Nathalie Drouin	membre du Comité (représentant l'aide juridique)	2014
Comité de liaison avec la Cour municipale	Me Josée Hamel	membre du Comité	
Comité Administration de la justice en matière criminelle	Me Nathalie Rochon	membre du Comité	2016
Comité Administration de la justice en matière criminelle	Me Karine Giguère	membre du Comité	
Salon VISEZ DROIT	Me Élise Robert-Breton	membre du Comité organisateur	2014
Comité éthique et image de l'avocat	Me Michel Ghali	membre	2014
Comité de liaison avec la Cour du Québec, chambre civile	Me Nathalie Drouin	membre	
Comité liaison avec la Cour d'Appel	Me Marie-Laure Braun	membre	
Comité liaison avec la Cour d'Appel	Me Karine Giguère	membre	
Comité liaison avec la Cour d'Appel	Me Francine Léger	membre	
Comité liaison avec la cour municipale de la Ville de Montréal	Me Josée Hamel	membre	
Comité liaison avec la Cour Supérieure en matière civile	Me Nathalie Drouin	présidente	
Comité liaison avec le centre de justice des premiers peuples de Montréal	Me Elfriede Andrée Ducleril	membre	
Comité liaison avec le centre de justice des premiers peuples de Montréal	Me Alexandra Olshefski	membre	
Comité liaison avec le centre de justice des premiers peuples de Montréal	Me Nicolas Welt	membre	
Salon VISEZ DROIT	Me Sandra Tremblay	membre du Comité organisateur	2014
Comité violence conjugale de la Cour du Québec	Me Ann Wasajja	membre du Comité repr. l'aide juridique	
<b>Autres organismes</b>	<b>NOM DE L'AVOCAT ou de L'EMPLOYÉ</b>	<b>IMPLICATION (description)</b>	<b>Depuis le</b>
Hôpital Ste-Justine	Me Annie Rainville	présidente du Comité des usagers; membre du C.A.;	2006- membre du 31/3/2015
Institut Philippe Pinel	Me Francine Léger	rencontre avec les criminologues relativement à la Loi sur la sécurité du revenu	déc.2014
Ambulance St-Jean	Me Guy Bernard	relations publiques, bénévole	2016
Aviation royale canadienne	Me Guy Bernard	branche des affaires publiques	2016
Organisme de pédiatrie sociale	Centre-Sud		
Au pas de la rue	Centre-Sud		
Les résidence Poupert	Centre-Sud		
Organisme SORIF	Centre-Sud		
Clinique l'Actuel	Centre-Sud		2016



Hôpital Louis Hyppolite Lafontaine	Me Diane Petit	référence pour les travailleurs sociaux	1999
Hôpital Sacré-Cœur, Pavillon Albert-Prévost	Me Diane Petit	référence pour les travailleurs sociaux	2002
Hôpital Fleury, Clinique de psychiatrie	Me Diane Petit	idem	1999
CUSM, Centre thoracique	Me Diane Petit	idem	1988
Centres Jeunesses à travers le Québec	Me Diane Petit	idem	1988
Curateur public du Québec	Me Diane Petit	référence pour les curateurs délégués	1988
CLSC CDN (PRAIDA)	Tous les avocats BAJ Immigration	référence pour les travailleurs sociaux	1988
Tous les Centres comm.juridique et la CSJ	Tous les avocats BAJ Immigration	référence pour les travailleurs sociaux	
Centre jeunesse de Montréal (LSJPA)	Me Diane Petit	référence et formation pour les intervenants en délinquance	31-3-2015
Croix Rouge canadienne	Me Pierre-Olivier Marcoux	conférencier en droit humanitaire	9-03-2016
SORIF	Me Brigitte Lavoie	atelier d'information juridique	2015
Grands-frères/Grandes-sœur	Me Adriana Chafoya-Hunter	grande-sœur	2016
Éducaloi	Me Sonia Harvey	collaboratrice	2016
L'EN-Droit	Me Donato Centomo	avocat ressource pour les clients démunis de ce centre	
Fondation québécoise du cancer	Me Nathalie Drouin	membre du conseil d'administration	2015
Curateur Public du Québec	Me Nathalie Drouin	membre du Comité consultatif de protection et de représentation des personnes inaptes ou à protéger	2015
YMCA Hochelaga Maisonneuve	Me Catherine Boutin	aide aux devoirs et activités (enfants et adolescents)	2009
Juri Pop	Me Hussein Hassan	membre jury débats oratoire	2009
Revivre	Me Penelope Karavelas	bénévolat	2009
Coalition sur la hausse des seuils d'admissibilité	Me Penelope Karavelas	bénévolat	2006
McGill conférence des juges	Me Charles Benmouyal	conférencier	2015
PTTCQ	Me Nathalie Gauthier	membre du Comité	
PTTCQ	Me Gilles Trudeau	membre du Comité	
Clinique juridique itinérante	Me Elfriede Duclervil	visite de refuges-Avocate de garde pour la clinique	
Société Élizabeth Fry	Me Gilles Trudeau	président du CA	2015
Association des services de réhabilitation sociale du Québec	Me Gilles Trudeau	membre du Comité politique	
<b>Autres organismes communautaires</b>	<b>NOM DE L'AVOCAT ou de L'EMPLOYÉ</b>	<b>IMPLICATION (description)</b>	<b>Depuis le</b>
Centre Aux puits	Me Justine Lambert Boulianne	membre du conseil d'administration	déc.15
Cuisiniers Sans Frontières	Me Mylène Saad	levée de fonds	2008
Halte garderie	Me Mylène Saad	levée de fonds	2015
Halte garderie	Me Robert Hamel	levée de fonds	
Soccer Spatiale, ville de St-Hubert	Me Emmanuelle De Champlain	gérante d'équipe	2015
Garderie Les étoiles futures	Me Emmanuelle De Champlain	membre du CA	2013
O.E.I.L. (défense des droits des locataires)	Me Catherine Boutin	représentation des droits des locataires	2015
O.E.I.L. (défense des droits des locataires)	Me Nathalie Drouin	orientation de première ligne	2015
BCRS (Black community resource centre)	Me Catherine Boutin	conférencière	2016



Projet GENÈSE/Project GENESIS	Me Élise Robert-Breton	représentation droits des locataires	2015
Projet GENÈSE/Project GENESIS	Me Benoit Décarie	représentation droits des locataires	2015
CLSC des Faubourg	Me Francine Léger	rencontre avec les T.S.	2014
CLSC des Faubourg	Me Marcel Lefebvre	équipe de maintien à domicile, infos sur la Loi AJ, ses services couverts	2014
PABEMSOM	Me Nathalie Marois	membre bénévole du CA	2016
Les petits génies du berceau	Me Emmanuelle de Champlain	membre bénévole du CA	2016
Projet reverdissement de ruelle au cœur du quartier portugais	Me Guy Bernard	bénévole	2016
Production MÉMO	Me Guy Bernard	membre bénévole du CA	2016
Maison du réconfort	Me Érika Aliova	personne-ressource	2016
Conseil d'administration de l'Association régionale de soccer de Laval	Me Donato Centomo	membre du conseil d'administration	2007
Journée de la guignolée pour la paniers de Noël 2016	Me Julie Charlebois	membre du Comité	2016
Centraide	Tous les employés du CCJM	Campagne annuelle de financement	
Conférences ou représentations	NOM DE L'AVOCAT ou de L'EMPLOYÉ	IMPLICATION (description)	Depuis le
Conférence annuelle à Maison Élisabeth	Me Emmanuelle de Champlain	conférence	Mars-17
Conférence annuelle à Maison Élisabeth	Me Joëlle Gauthier	conférence	Mars-17
Conférence à Plein droit Lanaudière	Me Annie Rainville	atelier d'information sur l'aide juridique	Nov-16
Curateur public du Québec	Me Nathalie Drouin	formation aux techniciens juridiques sur la Loi sur l'aide juridique	déc-16
Black community ressources centre (BCRC)	Me Catherine Boutin	conférence sur les services d'aide juridique, les barèmes et le volet contributif	Mars-16
SALON DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION	Me Marie-Pierre Marquis	kiosque d'information sur les services d'aide juridique, les barèmes, le volet contributif et les opportunités d'emploi	Mai-16
SALON DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION	Me Nathalie Drouin	kiosque d'information sur les services d'aide juridique, les barèmes, le volet contributif et les opportunités d'emploi	Mai-16
SALON DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION	Me Diane Petit	participante	Mai-16
SALON DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION	Me Gilles Trudeau	conférencier	Mai 2016
SALON DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION	Me Brigitte Karib	conférencière	Mai 2016
SALON DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION	Me Robert Hamel	conférencier	Mai 2016
SALON DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION	Me Pierre-Olivier Marcoux	conférencier	Mai 2016
Fondation du Dr.Julien	Me Nataly Gauvin	conférencière	Mai-16
Info-logis	Me Nancy Turk	conférencière	Oct-16
Info-Logis	Me Marjolaine Dagenais-Côté	conférencière	Oct-16
Jeune Barreau de Montréal	Me Aline Quach	parution d'un article sur son cheminement, sa carrière, ses implications	Févr-17
Croix-Rouge canadienne	Me Pierre-Olivier Marcoux	conférencier	Mai-17
Revue de la ligue des droits et libertés littéraire	Me Marie-Andrée Fogg	article sur la traite de personne	Printemps 2016
Émission banc public Télé-Québec	Me Marie-Andrée Fogg	entrevue pour reportage	21-02-2017
École secondaire Curé Antoine Labelle	Me Anne Thibault	2 conférences sur les mythes et réalités de la pratique du droit AJ	
Conférence sur le nouveau Code de procédure civile	Me Donato Centomo	au Barreau de Laurentides/Lanaudière	
Formation sur la partie 20.1 C.cr.	Me Julie Charlebois	conférencière	Avril 2016



Formation sur le projet de santé mentale	Me Julie Charlebois	conférencière dans le cadre de la rentrée des Tribunaux	Sept.2016
Formation aux juges français et autres sur le projet PIL-Sm	Me Julie Charlebois	conférencière	Déc.2016
Formation et présentation du Pil-SM au service frontalier(douanes Canada)	Me Julie Charlebois	conférencière	Automne 2016
Formation sur la parité 20.1 C.cr.	Me Louise Deschênes	conférencière	01-04-2016
Formation sur le projet de santé mentale	Me Louise Deschênes	conférencière dans le cadre de la rentrée des Tribunaux	Automne 2016
Formation sur le patrimoine familial	Me Christiane Lalonde	formation aux juges de la Cour supérieure (Institut national de la magistrature)	Dé.2016
The native frienship centre	Me Alec Faïard	conférencier	2016
Éducaloi	Me Sonia Harvey	conférencière	2016
McDonal High School	Me Robert Hamel	conférencier	2016
École secondaire de St-Basile-Le-Grand	Me Michèle Robidoux	conférencière	2016
Café jeunesse multiculturel	Sonia Harvey	conférencière	2016
MAC (mouvement Action Chômage)	Me MilèvaCamiré	présidente du Conseil d'administration	
Comité Sefarad unifié du Québec	Me Sarah Mimran	membre	
CADED (conf. Des asso. En droit civil)	Me Hussein Hassan	conférencier	2016
Organisme le Phare	Me Judy Manuelle Présent	conférencière	2016
Université Mc Gill Faculté de droit	Me Michèle Lamarre Leroux	bénévole	2016
SALON DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION	Me Vlarissa Varga	participante	2016
Salon VISEZ DROIT	Me Vlarissa Varga	participante	2016
Journée carrière de l'Université de Montréal	Me Michel Ghali	participant	Févr-17
Bureau de la député du comté Bourassa-Sauvé	Me Brigitte Lavoie	représentation des services	
Institut Philippe Pinel – Nathalie Auclair criminologue	Me Brigitte Lavoie	personne-ressource	
Institution d'enseignement	NOM DE L'AVOCAT ou de L'EMPLOYÉ	IMPLICATION (description)	Depuis le
UQAM	Me Aline Quach	formation sur l'enlèvement international d'enfant	mars-15
Université de Montréal	Joey Hanna	juge au concours de plaidoiries	avr.15
Université de Montréal	Me Annie Rainville	chargée de cours, bureau des services juridiques, stage en clinique	Automne 2014
L'École alternative Arc-en-ciel	Me Guy Bernard	parent bénévole	2016
Université McGill	Me Emmanuelle de Champlain	vérification des CLIPS « McGill legal information clinic »	2016
UQAM	Dominique Trahan	présentation centre de développement professionnel et placement	2010
Université de Montréal	Dominique Trahan	présentation au Comité étudiants droit criminel	2015
Université de Montréal	Dominique Trahan	immersion à l'aide juridique de Montréal-Jeunesse	2013
École du Barreau de Montréal	Me Christiane Lalonde	enseignement du droit familial	2000
Université de Montréal	Me Donato Centomo	chargé de cours, enseigne la procédure civile	1989
École du barreau de Montréal	Marie-Pierre Marquis	professeur (droit des personnes)	2005
Université de Montréal	Nathalie Gauthier	chargé de cours	
École du barreau de Montréal	Me Yves Gratton	cours de droit pénal	





## Demandes TRAITÉES - ACCEPTÉES - REFUSÉES

Grand total demandes traitées	Demandes non-statuées		Demandes statuées			Permanents (demandes acceptées)				Pratique privée (demandes acceptées)				
	En suspens	Attest. cond.	Refusées	Acceptées		Total	Régulières		Attest. cond.	Total	équières		Attest. cond.	Total
				Att. régulières			Consul				Consul			
<i>Civil et administratif</i>	14,905	91	31	4,470	10,313	14,783	5,443	2 150	30	7,623	2,439	281	1	2,721
<i>Familial</i>	12,837	17	2	3,091	9,727	12,818	5,868	466	1	6,335	3,362	31	1	3,394
<i>Protection de la jeunesse</i>	7,177	84	2	218	6,873	7,091	2,663	12	0	2,675	4,168	30	2	4,200
<i>Immigration</i>	5,829	10	0	489	5,330	5,819	867	375	0	1,242	4,021	67	0	4,088
<i>Homologation</i>	590	0	0	64	526	590	481	0	0	481	45	0	0	45
<i>SARPA</i>	6	0	0	1	5	6	0	0	0	0	5	0	0	5
<b>Civil</b>	<b>41,344</b>	<b>202</b>	<b>35</b>	<b>8,333</b>	<b>32,774</b>	<b>41,107</b>	<b>15,322</b>	<b>3 003</b>	<b>31</b>	<b>18,356</b>	<b>14,040</b>	<b>409</b>	<b>4</b>	<b>14,453</b>
	100.0%	0.5%	0.1%	20.3%	79.7%	100.0%								
<i>Carcéral</i>	1,748	9	0	315	1,424	1,739	246	2	0	248	1,086	90	0	1,176
<i>Criminel</i>	9,718	185	66	2,111	7,356	9,467	1,968	129	66	2,163	5,251	8	0	5,259
<i>Criminel/Jeunesse</i>	3,460	38	5	96	3,321	3,417	1,183	88	5	1,276	2,050	0	0	2,050
<i>Criminel/Sommaire</i>	21,190	126	156	6,077	14,831	20,908	4,559	162	156	4,877	10,103	7	0	10,110
<i>Criminel Chapitre III</i>	15	0	0	0	15	15	15	0	0	15	0	0	0	0
<b>Criminel</b>	<b>36,131</b>	<b>358</b>	<b>227</b>	<b>8,599</b>	<b>26,947</b>	<b>35,546</b>	<b>7,971</b>	<b>381</b>	<b>227</b>	<b>8,579</b>	<b>18,490</b>	<b>105</b>	<b>0</b>	<b>18,595</b>
	100.0%	1.0%	0.6%	24.2%	75.8%	100.0%								
<i>Notarial</i>	158	1	0	65	92	157	0	0	0	0	64	28	0	92
<b>Sous-total</b>	<b>77,633</b>	<b>561</b>	<b>262</b>	<b>16,997</b>	<b>59,813</b>	<b>76,810</b>	<b>23,293</b>	<b>3 384</b>	<b>258</b>	<b>26,935</b>	<b>32,594</b>	<b>542</b>	<b>4</b>	<b>33,140</b>

NOTE: Excluant les appels de comparution pour lesquels il n'y a pas eu de demandes d'aide juridique du requérant





## Demandes TRAITÉES - ACCEPTÉES - REFUSÉES

	<i>Grand total</i> <u>demandes traitées</u>	<i>Demandes non-statuées</i>		<i>Demandes statuées</i>			<i>Permanents (demandes acceptées)</i>				<i>Pratique privée (demandes acceptées)</i>				
		<u>En suspens</u>	<u>Attest. cond.</u>	<u>Refusées</u>	<u>Acceptées</u>		<u>Total</u>	<u>Réquières</u>		<u>Attest. cond.</u>	<u>Total</u>	<u>équilières</u>		<u>Attest. cond.</u>	<u>Total</u>
					<u>Att. régulières</u>	<u>Consul</u>		<u>Consul</u>	<u>Consul</u>						
<i>Données incomplètes</i>	590	230	0	360	0	360	0	0	0	0	0	0	0	0	0

NOTE: Excluant les appels de comparution pour lesquels il n'y a pas eu de demandes d'aide juridique du requérant





## Demandes TRAITÉES - ACCEPTÉES - REFUSÉES

Grand total demandes traitées	Demandes non-statuées		Demandes statuées			Permanents (demandes acceptées)				Pratique privée (demandes acceptées)				
	En suspens	Attest. cond.	Refusées	Acceptées		Total	Réquilières		Attest. cond.	Total	équières		Attest. cond.	Total
				Att. régulières			Consul				Consul			
Grand total	78223	791	262	17357	59813	77170	23293	3384	258	26935	32594	542	4	33140
							26 677				33 136			

NOTE: Excluant les appels de comparution pour lesquels il n'y a pas eu de demandes d'aide juridique du requérant



		<b>Montréal</b>												
		<b>Consolidé de la région</b>												
		<b>Analyse de l'évolution des demandes du 1 avril 2016 au 31 mars 2017</b>										<i>Contributif</i>		
<b>Demandes TRAITÉES - ACCEPTÉES - REFUSÉES</b>														
	<i>Grand total</i> <i>demandes traitées</i>	<i>Demandes non-statuées</i>		<i>Demandes statuées</i>			<i>Permanents (demandes acceptées)</i>				<i>Pratique privée (demandes acceptées)</i>			
		<i>En suspens</i>	<i>Attest. cond.</i>	<i>Refusées</i>	<i>Acceptées Att. régulières</i>	<i>Total</i>	<i>Régulières</i>	<i>Consul</i>	<i>Attest. cond.</i>	<i>Total</i>	<i>équières</i>	<i>Consul</i>	<i>Attest. cond.</i>	<i>Total</i>
<i>Civil et administratif</i>	915	1	2	562	350	912	194	8	2	204	139	9	0	148
<i>Familial</i>	1,282	2	0	440	840	1,280	450	3	0	453	386	1	0	387
<i>Protection de la jeunesse</i>	128	8	0	26	94	120	0	0	0	0	94	0	0	94
<i>Immigration</i>	107	2	0	44	61	105	8	0	0	8	49	4	0	53
<i>Homologation</i>	6	0	0	0	6	6	5	0	0	5	1	0	0	1
<b>Civil</b>	<b>2,438</b>	<b>13</b>	<b>2</b>	<b>1,072</b>	<b>1,351</b>	<b>2,423</b>	<b>657</b>	<b>11</b>	<b>2</b>	<b>670</b>	<b>669</b>	<b>14</b>	<b>0</b>	<b>683</b>
	100.0%	0.5%	0.1%	44.2%	55.8%	100.0%								
<i>Carcéral</i>	35	0	0	12	23	35	0	0	0	0	21	2	0	23
<i>Criminel</i>	155	3	1	47	104	151	45	2	1	48	57	0	0	57
<i>Criminel/Jeunesse</i>	3	0	0	2	1	3	0	0	0	0	1	0	0	1
<i>Criminel/Sommaire</i>	490	5	4	215	266	481	150	1	4	155	115	0	0	115
<b>Criminel</b>	<b>683</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>276</b>	<b>394</b>	<b>670</b>	<b>195</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>203</b>	<b>194</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>196</b>
	100.0%	1.2%	0.7%	41.2%	58.8%	100.0%								
<i>Notarial</i>	5	0	0	5	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Sous-total</b>	<b>3,126</b>	<b>21</b>	<b>7</b>	<b>1,353</b>	<b>1,745</b>	<b>3,098</b>	<b>852</b>	<b>14</b>	<b>7</b>	<b>873</b>	<b>863</b>	<b>16</b>	<b>0</b>	<b>879</b>
<i>Données incomplètes</i>	14	3	0	11	0	11	0	0	0	0	0	0	0	0

NOTE: Excluant les appels de comparution pour lesquels il n'y a pas eu de demandes d'aide juridique du requérant



AIDE JURIDIQUE

Montréal

Consolidé de la région

Analyse de l'évolution des demandes du 1 avril 2016 au 31 mars 2017

Contributif

## Demandes TRAITÉES - ACCEPTÉES - REFUSÉES

Grand total demandes traitées	Demandes non-statuées		Demandes statuées			Permanents (demandes acceptées)				Pratique privée (demandes acceptées)			
	En suspens	Attest. cond.	Refusées	Acceptées		Régulières	Consul	Attest. cond.	Total	équières	Consul	Attest. cond.	Total
				Att. régulières	Total								
Grand total	24	7	1364	1745	3109	852	14	7	873	863	16	879	
						866				879			

NOTE: Excluant les appels de comparution pour lesquels il n'y a pas eu de demandes d'aide juridique du requérant

imprimé le : 2017/05/16

SGBD Admissibilité -- Modèle StTrait1v5

Page 2





### Activités médiatiques 2016-2017

**Lancement du Protocole d'intervention lavallois en santé mentale : un projet évolutif, innovateur et flexible**

<http://www.newswire.ca/fr/news-releases/lancement-du-protocole-dintervention-lavallois-en-sante-mentale--un-projet-evolutif-innovateur-et-flexible-593149301.html>

**Santé et justice s'allient pour mieux servir les accusés vulnérables**

<http://www.courrierlaval.com/actualites/societe/2016/9/12/sante-et-justice-s-allient-pour-mieux-servir-les-accuses-vulnera.html>

**Un nouveau VP à la Commission des services juridiques**

<http://www.droit-inc.com/article19047-Un-nouveau-VP-a-la-Commission-des-services-juridiques>

**Me Louise Deschênes et Me Julie Charlebois du BAJ Laval reçoivent le prix Linda Guillemette du Barreau de Laval**

<http://www.aidejuridiquedemontreal.ca/me-louise-deschenes-et-me-julie-charlebois-du-baj-laval-recoivent-le-prix-linda-guillemette-du-barreau-de-laval/>

**25e rentrée des tribunaux de Laval**

<http://www.courrierlaval.com/actualites/2016/9/25/25e-rentree-des-tribunaux-de-laval.html>

**Le rayonnement sur la scène juridique montréalaise d'une avocate originaire d'une communauté culturelle**

<http://ajbm.qc.ca/wp-content/uploads/2015/08/13726-jbm-extrajudiciairefev2017-v05-final-web-1.pdf>

**L'Accueil Bonneau en cour pour expulser deux résidents**

<http://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-faits-divers/actualites-judiciaires/201701/22/01-5062120-laccueil-bonneau-en-cour-pour-expulser-deux-residents.php>

**Course aux stages : deuxième round à l'UdeM !**

<http://www.droit-inc.com/article19508-Course-aux-stages-deuxieme-round-a-l-UdeM>

**Acquitté d'avoir voulu prendre l'avion avec des substances explosives**

<http://www.journaldequebec.com/2017/02/17/acquitte-davoir-voulu-prendre-lavion-avec-des-substances-explosives>

**Comparution émouvante pour les proches de la victime**

<http://www.tvanouvelles.ca/2017/02/21/comparution-emoouvante-pour-les-proches-de-la-victime>

**Euthanasie: l'avocate d'un Montréalais accusé de meurtre souhaite sa libération**

<http://lactualite.com/actualites/2017/03/17/euthanasie-lavocate-dun-montrealais-accuse-de-meurtre-souhaite-sa-liberation/>

**Meurtre dans un CHSLD, Le conjoint aurait agi par compassion**

[http://plus.lapresse.ca/screens/a5c83450-a069-4cc4-9a7f-a046b5a1cf88%7C\\_0.html](http://plus.lapresse.ca/screens/a5c83450-a069-4cc4-9a7f-a046b5a1cf88%7C_0.html)

**Un meurtre «inexcusable» lui vaut au moins 25 ans de prison**

<http://www.journaldemontreal.com/2016/06/01/meurtre-dun-chauffeur-de-taxi--inexcusable-dit-la-juge>

**« Ma déviance sexuelle sera toujours là » : incursion dans l'esprit d'un agresseur multirécidiviste**

<http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1001869/stephane-duperron-deviance-sexuelle-toujours-la-incursion-dans-esprit-agresseur-multirecidiviste>

**7 ans pour un malentendant qui a jeté son ex-conjointe d'un balcon**



<http://www.journaldemontreal.com/2017/03/16/7-ans-pour-un-malentendant-qui-a-jete-son-ex-dun-balcon>

**Un homme arrêté pour avoir inventé une menace terroriste**

[http://plus.lapresse.ca/screens/58ef2c93-5198-4ac1-94e9-f967460169c2%7C\\_0.html](http://plus.lapresse.ca/screens/58ef2c93-5198-4ac1-94e9-f967460169c2%7C_0.html)

**Un juge dénonce «un cas de profilage racial» au SPVM**

<http://journalmetro.com/actualites/montreal/1092479/un-juge-denonce-un-cas-de-profilage-racial-au-spvm/>

**Un juge dénonce le profilage racial au SPVM**

<http://www.droit-inc.com/article19728-Un-juge-denonce-le-profilage-racial-au-SPVM>

**Un juge dénonce «un cas de profilage racial» au SPVM**

<https://www.cobp.resist.ca/documentation/un-juge-d-nonce-un-cas-de-profilage-racial-au-spvm>

**La Clinique juridique itinérante rend hommage à l'Aide juridique de Montréal**

<http://www.aidejuridiquedemontreal.ca/clinique-juridique-itinerante-rend-hommage-a-laide-juridique-de-montreal/>

**Hisham Saadi saura vendredi s'il est libéré**

<http://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-affaires-criminelles/faits-divers/201703/09/01-5077057-fausse-alerte-a-la-bombe-a-concordia-hisham-saadi-saura-vendredi-sil-est-libere.php>

**Duchaussoy: 25 ans de prison pour un crime «inexcusable»**

<http://journalmetro.com/local/lachine-dorval/actualites/973965/duchaussoy25-ans-pour-un-crime-inexcusable/>

